

SKI-DOO®



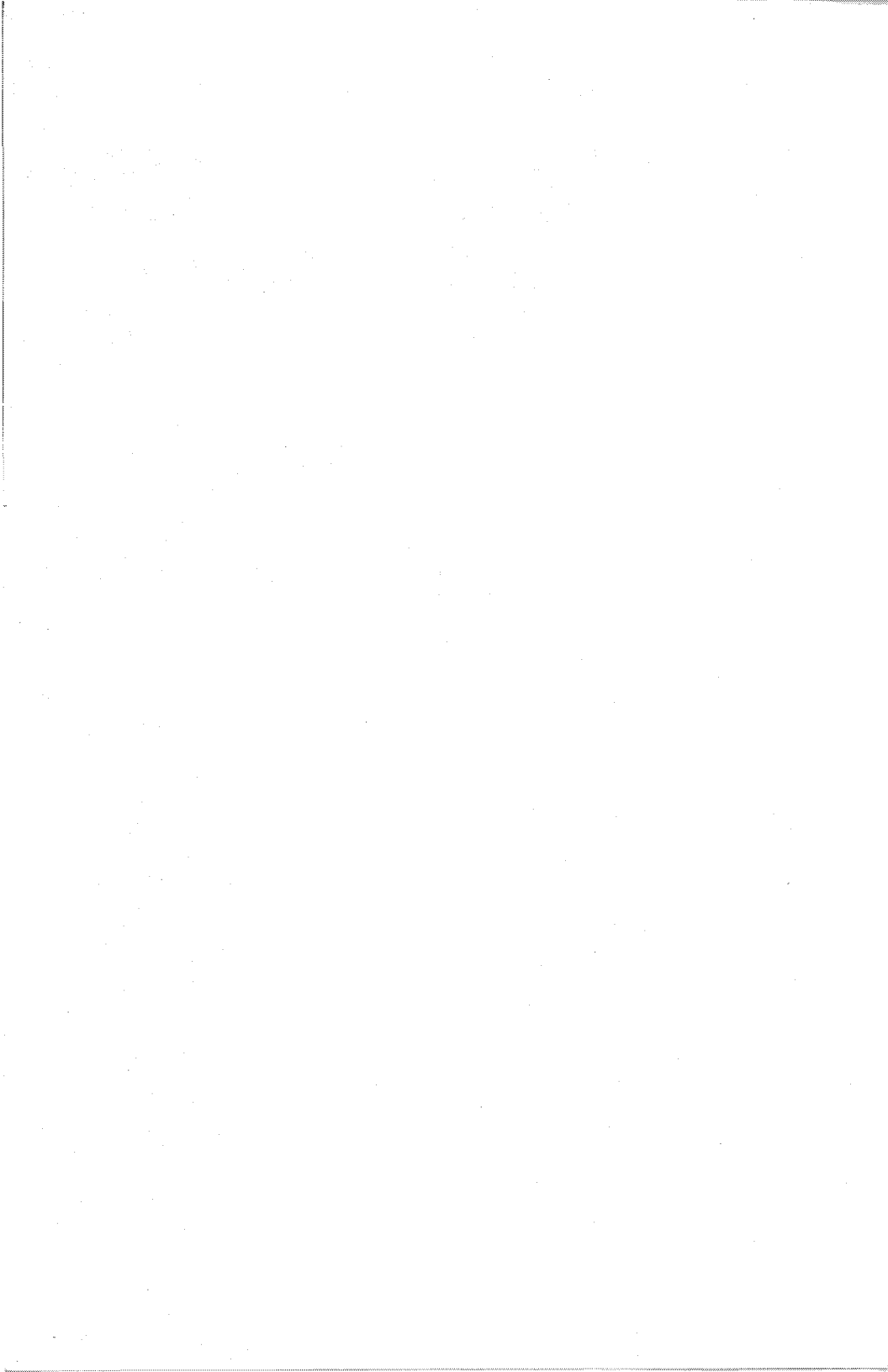
GUIDE DU CONDUCTEUR

**SAFARI* CITATION/E
TUNDRA/LT**

414 7177 00

English version on reverse side

414 7177 00



AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ

Toute omission de se conformer aux mesures préventives et aux instructions de sécurité contenues dans ce *Guide du conducteur* ainsi que dans le *Guide de sécurité* pourrait occasionner des blessures, incluant la possibilité de décès.

Ce *Guide du conducteur* ainsi que le *Guide de sécurité* devraient demeurer dans le véhicule lors d'une revente.

SERVICE APRÈS-VENTE
BOMBARDIER INC.
VALCOURT (QUÉBEC)
CANADA JOE 2LO



Les marques de commerce suivantes sont
des marques de Bombardier Inc.

ALPINE®
BOMBARDIER®
CITATION®
ÉLAN®

FORMULA*
NORDIK®
ROTAX®

SAFARI*
SKI-DOO®
TUNDRA*

AVANT-PROPOS

Ce *Guide du conducteur* ainsi que le *Guide de sécurité pour le motoneigiste* ont pour but d'aider le conducteur de motoneige ou le passager à se familiariser avec le véhicule, son fonctionnement et les différentes phases de son entretien, en plus de lui fournir de précieux conseils au regard d'une conduite sûre. Chacun de ces guides devrait être gardé en permanence dans le véhicule.

Pour toute question concernant la garantie et ses applications, consulter la section "Questions les plus fréquentes", ou s'adresser à son concessionnaire autorisé.

Le présent guide fait usage des symboles suivants :

◆ **AVERTISSEMENT** : Avertit d'un risque de blessure grave, incluant la possibilité de décès.

▼ **ATTENTION** : Avertit d'un risque d'endommager le véhicule ou une pièce.

○ **REMARQUE** : Apporte une information supplémentaire.

Une bonne compréhension des informations données dans ce guide permettra au conducteur d'utiliser son véhicule de façon adéquate.

Les informations et descriptions contenues dans ce guide sont exactes à la date de publication. Cependant, Bombardier Inc. s'est fixé comme objectif l'amélioration constante de ses produits, cela sans s'engager d'aucune façon à en faire bénéficier les produits déjà fabriqués.

Bombardier Inc. se réserve le droit de supprimer ou de modifier en tout temps ses spécifications, designs, caractéristiques, modèles ou pièces d'équipement, sans aucune obligation de sa part.

Les illustrations indiquent la position des pièces les unes par rapport aux autres. Il est donc possible qu'elles ne représentent pas la forme exacte de ces pièces ainsi que leurs détails de fabrication. Ces illustrations ont pour but d'identifier des pièces qui remplissent la même fonction ou une fonction identique.

La plupart des données sont imprimées à la fois en unités métriques et en unités impériales (système anglais). Dans les cas où il n'est pas nécessaire d'obtenir une grande précision, certains résultats de conversion ont été arrondis pour plus de facilité.

Pour de plus amples informations sur l'entretien et la réparation, il est possible d'obtenir du fabricant un *manuel de réparation* complet.

◆ **AVERTISSEMENT** : Les moteurs et composants identifiés dans ce guide ne devraient pas être utilisés avec des produits autres que ceux mentionnés en page couverture de ce guide.

◆ **AVERTISSEMENT** : Les opérations d'entretien et les couples de serrage doivent être respectés rigoureusement. Ne jamais effectuer une réparation sans avoir les outils appropriés.

▼ **ATTENTION** : Ce véhicule comporte des pièces dont les dimensions sont calculées en unités métriques. La plupart des attaches sont conformes au système métrique et ne doivent pas être remplacées par des attaches aux mesures impériales ou vice versa. L'utilisation d'attaches inadéquates ou l'agencement des deux types d'attaches peut entraîner des dommages au véhicule ou d'éventuelles blessures à son conducteur.

TABLE DES MATIÈRES

MESURES DE SÉCURITÉ	5
GARANTIE LIMITÉE DE LA MOTONEIGE 1991	6
QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES	8
LISTE DES DISTRIBUTEURS	10
IDENTIFICATION DU VÉHICULE	12
COMMANDES	13
Manette d'accélérateur	13
Manette de frein	13
Interrupteur d'allumage	14
Commutateur d'éclairage	14
Interrupteur d'urgence	14
Capuchon coupe-circuit	15
Démarrateur manuel	15
Bouton d'amorceur	15
Guidon réglable	15
Jauge de carburant/ bouchon du réservoir	15
Ouverture du capot	15
Coffret de rangement	15
Porte-fusible	16
Attelage	16
Accessoires	16
RODAGE	17
Moteur	17
Courroie	17
Révision de 10 heures	17
Vérifications après 10 heures d'utilisation	18
CARBURANT ET HUILE	19
Type de carburant recommandé	19
Type d'huile recommandée	19
Système d'injection d'huile	19
AVANT DE DÉMARRER	20
Vérifications à effectuer	20
DÉMARRAGE	20
Démarrage manuel	21
Démarrage électrique	21
Dernière vérification	21
Démarrage d'urgence	21
LUBRIFICATION	23
Fréquence	23
Mécanisme de direction	23
Suspension à glissières	23
Niveau d'huile du carter de chaîne	24
Système d'injection d'huile	24
Poulie motrice	24
Poulie menée	24
Étrier de frein	25

ENTRETIEN	26		
Tableau d'entretien	26	Poulies motrice et menée	34
Dépose du garde-courroie	27	Mécanisme de direction	34
Dépose et installation de la courroie d'entraînement	27	Réglage de la direction	35
État de la courroie d'entraînement	28	Système d'échappement	36
Courroie d'entraînement neuve ..	28	Écrous du support de moteur ...	36
État du frein	29	Réglage du carburateur	36
Réglage du frein	29	Remplacement du filtre à carburant	37
Réglage du contacteur du feu d'arrêt	29	Compartiment-moteur	37
Bougie	30	Nécessaire de haute altitude ...	37
Batterie	30	Système d'injection d'huile ...	37
État de la suspension	31	Courroie du ventilateur	38
État de la courroie d'arrêt	31	Visée du faisceau de phare ...	38
Réglage de la suspension	31	Remplacement des ampoules ...	39
Courroie d'arrêt	32	Faisceaux de fils, câbles et conduits	39
État de la chenille	33	Inspection générale	39
Tension et alignement de la chenille	33		
REMISAGE	40		
Chenille	40	Étrier de frein	42
Suspension	40	Réservoir de carburant et carburateur	42
Skis et lisses	40	Batterie	42
Commandes	40	Châssis	43
Carter de chaîne	41	Courroie d'arrêt de la suspension	43
Poulie motrice	41	Inspection générale	43
Moteur	41		
Poulie menée	42		
PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE	44		
Vérifications à effectuer	44		
INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT	45		
OUTILS	48		
FICHE TECHNIQUE	49		
GUIDE SI*	53		

Toujours prendre les précautions suivantes :

- Vérifier si l'accélérateur fonctionne librement avant de faire démarrer le moteur.
- Ne pas utiliser le véhicule près de l'équipement servant à fabriquer la neige.
- Le moteur ne devrait fonctionner que lorsque le garde-courroie et/ou le garde-poulie sont (est) bien en place.
- Ne jamais faire tourner le moteur lorsque la courroie d'entraînement n'est pas installée. Faire fonctionner un moteur sans charge peut être dangereux.
- Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la chenille n'est pas en contact avec le sol.
- Il est dangereux de mettre le moteur en marche lorsque le capot n'est pas en place.
- L'essence est un liquide inflammable, donc dangereux. Pour s'en servir, choisir un endroit bien aéré et arrêter le moteur. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. En cas d'émanations d'essence, en déterminer immédiatement la cause et remédier à cette situation.
- Toujours maintenir son véhicule en parfait état.
- Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler sur l'asphalte, la terre battue, la glace, sur surface de neige durcie ou autres surfaces abrasives. Il en résulte une usure excessive des pièces.
- Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler dans les rues ou sur les routes publiques. Cette pratique est d'ailleurs interdite dans la plupart des provinces et états.
- N'installer que des pièces de rechange standard et jamais de plaques pour augmenter l'écartement des skis, de pare-chocs ou de porte-bagages, etc., car ces pièces pourraient compromettre la stabilité et la sûreté du véhicule. Éviter d'ajouter des accessoires qui modifieraient la forme de base du véhicule.
- Pour arrêter le moteur, actionner l'interrupteur d'urgence, le capuchon coupe-circuit, ou couper le contact avec la clé.
- Lorsque le véhicule doit demeurer à l'extérieur pour la nuit ou pour une longue période, on recommande de le protéger des intempéries en le recouvrant d'une bâche.
- Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et/ou de frein, ni leur gaine.
- N'effectuer que les opérations de lubrification et d'entretien décrites dans ce guide. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté.
- Nettoyer le phare, le feu arrière et le feu d'arrêt, puis vérifier leur fonctionnement.
- Ces motoneiges sont monoplaces. Seul le conducteur peut y monter.
- Si, lors de réparation ou de démontage, il y a lieu d'enlever un dispositif de verrouillage, toujours le remplacer par un neuf. Serrer les attaches au couple recommandé dans le *manuel de réparation*.

GARANTIE LIMITÉE DE LA MOTONEIGE 1991

1 - DURÉE

BOMBARDIER INC., en tant que fabricant, garantit chaque motoneige BOMBARDIER® 1991 vendue au détail, comme véhicule neuf et non utilisé, et dont la prélivraison a été effectuée par un concessionnaire autorisé BOMBARDIER® pour :

- 12 mois consécutifs à partir de la date de livraison à l'acheteur original.
- la garantie de toutes les motoneiges neuves livrées entre le 1^{er} août et le 1^{er} décembre d'une année se terminera le 1^{er} décembre de l'année suivante.

2 - CE QUE BOMBARDIER INC. FERA

Pendant ladite période de garantie, BOMBARDIER INC. s'engage à réparer et / ou remplacer, à son choix, les pièces qui, dans des conditions normales d'usage et d'entretien, présenteront une défectuosité de matériau et / ou de fabrication. Le remplacement par une pièce d'origine BOMBARDIER® et / ou la réparation sera (seront) effectué(s) sans frais de pièces ou de main-d'oeuvre, par un concessionnaire autorisé BOMBARDIER®.

3 - TOUT TRAVAIL SOUS GARANTIE SERA EFFECTUÉ À LA CONDITION SUIVANTE

Que le client présente au concessionnaire chargé du travail, la copie cartonnée de la Carte d'enregistrement de garantie BOMBARDIER® ou une preuve d'achat qu'il a reçue du concessionnaire à la livraison de son véhicule.

4 - EXCLUSIONS — NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- Les pièces endommagées par une usure normale, comme, entre autres :
 - courroies d'entraînement
 - ampoules
 - glissières
 - lisses de ski
 - bougies
- les pièces de rechange et / ou accessoires qui ne sont pas d'origine BOMBARDIER® ;
- les dommages résultant de l'installation de pièces autres que des pièces d'origine BOMBARDIER® ;
- les dommages causés par un manque à satisfaire aux règles d'entretien décrites dans le *guide du conducteur*, étant entendu que toutes les opérations d'entretien y compris les frais de main-d'oeuvre, le coût des pièces, les lubrifiants, les mises au point et / ou les réglages seront aux frais du propriétaire ;
- les grippages à froid et les égratignures de piston causés par un réchauffement insuffisant ;
- les véhicules conçus et / ou utilisés pour fins de compétition ;
- tous les accessoires en option installés sur la motoneige ; tous les accessoires et pièces de rechange sont assujettis à leur garantie particulière, s'il y a lieu ;
- les dommages résultant d'un accident, d'un incendie ou d'autres événements fortuits, d'une mauvaise utilisation du véhicule, d'un abus ou d'une négligence ;
- les dommages résultant de l'utilisation de la motoneige sur des surfaces autres que la neige ;
- les dommages résultant de modifications de la motoneige non approuvées par écrit par BOMBARDIER INC. ;
- les dommages causés par une chenille à laquelle des crampons ont été ajoutés ;
- les pertes subies par le propriétaire comme, entre autres, frais de transport, remorquage, appels téléphoniques, taxi, ou tout autre dommage indirect.

5 - GARANTIE DE LA BATTERIE :

- 12 mois consécutifs (divisés proportionnellement).

La garantie offrira une pleine protection (100%) à partir de la date de livraison de la motoneige jusqu'au 30 avril suivant. Le reste de la période de 12 mois sera divisé proportionnellement comme suit :

- 50 % du 30 avril au 1^{er} décembre
- 40 % du 1^{er} décembre au 31 décembre
- 30 % du 1^{er} janvier à la fin de la garantie

6 - GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES

La présente garantie confère des droits spécifiques à son titulaire, lequel peut également avoir d'autres droits juridiques, variant d'un état à l'autre, ou d'une province à l'autre. Là où elle s'applique, la présente garantie remplace expressément toute autre garantie légale ou contractuelle, expresse ou implicite de BOMBARDIER INC., ses distributeurs et / ou ses concessionnaires autorisés, y compris toute garantie d'accommodement pour quelque raison que ce soit ; autrement, la durée de la garantie implicite se limite à la durée de la présente garantie. Toutefois, certains états ou provinces n'admettant aucune limite quant à la durée d'une garantie implicite, la limitation ci-avant peut ne pas s'appliquer.

Ni le distributeur, le concessionnaire ou quiconque n'est autorisé à faire des déclarations, de la représentation ou à offrir une garantie autre que stipulée précédemment, et s'il y a lieu, une telle déclaration, représentation ou garantie ne pourra être applicable contre la volonté de BOMBARDIER INC. ou de toute autre personne.

Certains états ou provinces ne reconnaissent pas l'exclusion ou la limitation portant sur les dommages imprévus ou indirects ; par conséquent cette limitation ou exclusion peut ne pas s'appliquer.

Nul n'est autorisé à modifier, verbalement ou par écrit, la présente garantie ni à offrir une autre garantie que la présente. Dans le cas où cette indication ne serait pas respectée, ni BOMBARDIER INC. ni aucune autre personne ne pourra être tenue responsable de modifications apportées à la présente garantie.

7 - AIDE AU CLIENT

Pour tout problème d'entretien ou autres, nous vous suggérons de communiquer avec le concessionnaire qui vous a vendu votre véhicule, afin de remédier à la situation. Traiter du problème avec le gérant de service ou le propriétaire. Dans la plupart des cas les problèmes se règlent à ce niveau.

Si tel n'est pas le cas et que vous avez une plainte à formuler au sujet de l'entretien ou du produit, communiquer avec le Département du service à la clientèle de Valcourt. Écrire ou téléphoner à :

Bombardier Inc.
Département du service à la clientèle
Division motoneige
Valcourt (Québec)
Canada JOE 2L0
No de téléphone : (514) 532-2211

Décembre 1989
Bombardier Inc.
Valcourt (Québec) Canada JOE 2L0

®* Marques de commerce de Bombardier Inc.

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Q : Pourquoi ma motoneige doit-elle être enregistrée à l'usine? Car en fait, ma facture atteste la date d'achat de mon véhicule.

R : L'enregistrement est très important et votre concessionnaire se doit d'enregistrer votre motoneige auprès de Bombardier Inc. Vous devez vous assurer que la carte a été envoyée. Ceci vous permettra :

a) de faire effectuer un travail sous garantie chez n'importe quel concessionnaire autorisé en Amérique du Nord. La simple présentation de votre carton d'enregistrement lui fournit tous les renseignements nécessaires pour remplir les formulaires de réclamation de garantie.

b) d'être avisé par Bombardier advenant un rappel de votre véhicule ou une campagne de garantie particulière.

c) d'être contacté plus rapidement par les autorités policières, dans le cas d'un vol, lorsqu'ils retrouvent votre motoneige.

Q : Pourquoi ma motoneige doit-elle être immatriculée?

R : Il est nécessaire d'immatriculer une motoneige pour deux raisons : premièrement, ce procédé permet aux autorités gouvernementales d'un État ou d'une province de tenir des registres sur les motoneiges en circulation ; deuxièmement, les ministères fédéraux se servent des frais d'immatriculation pour entretenir les sentiers et en créer de nouveaux.

Q : Où puis-je trouver les renseignements concernant la lubrification et l'entretien de ma motoneige?

R : Dans ce guide du conducteur fourni avec le véhicule au moment de sa livraison.

Q : Est-ce que la garantie peut devenir nulle si je n'utilise ou n'entretiens pas ma motoneige neuve exactement comme l'indique le *guide du conducteur*?

R : La garantie d'une motoneige neuve ne peut devenir nulle si un concessionnaire autorisé a effectué la vérification de prélivraison. Toutefois, si un bris ou une panne survient à la suite d'une utilisation ou d'un entretien non conforme au guide du conducteur, CE bris ou CETTE panne ne sera pas couvert par la garantie. Il en va de même des opérations de mise au point effectuées par le client, comme le réglage de l'allumage et du carburateur ainsi que l'injection d'huile ou du mélange d'huile.

Q : Pourriez-vous donner quelques exemples d'usage anormal, de négligence ou d'abus qui peuvent affecter la garantie ?

R : Ce sont-là des termes généraux dont le sens, dans bien des cas, se recoupe. Pour être plus précis et concret, mentionnons les exemples suivants : fonctionnement du véhicule jusqu'à épuisement d'huile, bris de la chaîne dû à un manque de lubrification, bris d'une pièce dû à une utilisation du véhicule alors qu'une autre pièce était cassée ou endommagée, etc. Pour toute question relative au fonctionnement ou à l'entretien de votre véhicule, bien vouloir consulter un concessionnaire autorisé.

Q : Quels sont les frais qui reviennent au client pendant la période de garantie ?

R : Tous les frais provenant de l'entretien normal du véhicule, des réparations non couvertes par la garantie, d'accidents, de collisions, de même que le coût de l'huile et des bougies, ainsi que les dommages indirects, comme le stipule la garantie.

Q : Les pièces de rechange d'origine Bombardier utilisées lors de réparations sous garantie sont-elles couvertes par la garantie ?

R : Oui, toute pièce d'origine Bombardier installée lors d'une réparation sous garantie par un concessionnaire autorisé est couverte jusqu'à expiration de la garantie du véhicule.

Q : Si je vends ma motoneige pendant que la garantie est encore en vigueur, le nouveau propriétaire pourra-t-il bénéficier du reste de la garantie ?

R : Oui, pourvu que le véhicule ait déjà été enregistré auprès du fabricant.

Q : Comment puis-je obtenir de l'aide, advenant un problème ?

R : Votre concessionnaire autorisé et Bombardier Inc. sont particulièrement soucieux de votre satisfaction en tant qu'acheteur d'un produit Bombardier. Normalement tout problème qui pourrait survenir relativement à l'achat ou à l'utilisation de votre motoneige sera réglé par le Service après-vente ou le Service des ventes, chez votre concessionnaire autorisé. Toutefois, il est bien évident qu'en dépit des meilleures intentions de chaque personne en cause, certains malentendus peuvent parfois se produire. Il arrive souvent que les plaintes résultent d'un problème de communication et l'un des gérants saura alors régler promptement la question. Si le problème a déjà été soumis au gérant des ventes ou au gérant de service, communiquer avec le concessionnaire lui-même ou le gérant général.

LISTE DES DISTRIBUTEURS



DISTRIBUTEURS CANADIENS

PROVINCE DE QUÉBEC

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER INC.
Valcourt (Québec) JOE 2L0
(514) 532-2211

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER INC.
1350, Nobel
Boucherville (Québec) J4B 1A1
(514) 655-6121

PROVINCE DE L'ONTARIO

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER INC.
230, Bayview Drive
Barrie (Ontario) L4N 5E9
(705) 728-8600

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER INC.
230, Bayview Drive
Barrie (Ontario) L4N 5E9
(705) 728-8600

MARITIMES

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER INC.
P.O. Box 7060
Riverview (Nouveau-Brunswick) E1B 1V0
(506) 386-6117

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER INC.
1350, rue Nobel
Boucherville (Québec) J4B 1A1
(514) 655-6121

ALBERTA, COLOMBIE BRITANNIQUE, MANITOBA, SASKATCHEWAN, YUKON

SERVICE APRÈS-VENTE

BROOKS EQUIPMENT LIMITED
1616, King Edward Street
P.O. Box 985
Winnipeg (Manitoba) R3C 2V8
(204) 633-7247

BUREAU DES VENTES

BROOKS EQUIPMENT LIMITED
1616, King Edward Street
P.O. Box 985
Winnipeg (Manitoba) R3C 2V8
(204) 633-7247

TERRE-NEUVE, LABRADOR

SERVICE APRÈS-VENTE

CHARLES R. BELL LIMITED
Riverside Drive P.O. Box 1050
Corner Brook (Terre-Neuve) A2H 6J3
(709) 634-3533

BUREAU DES VENTES

CHARLES R. BELL LIMITED
Riverside Drive P.O. Box 1050
Corner Brook (Terre-Neuve) A2H 6J3
(709) 634 3533

TERRITOIRES DU NORD-OUEST, DISTRICT DE FRANKLIN, KEEWATIN

SERVICE APRÈS-VENTE

NORTHERN STORES INC.
165, boulevard Hymus
Pointe-Claire (Québec) H9R 1G2
(514) 630-5279

BUREAU DES VENTES

NORTHERN STORES INC.
165, boulevard Hymus
Pointe-Claire (Québec) H9R 1G2
(514) 630 5279



DISTRIBUTEURS AMÉRICAINS

RÉGIONS EST-CENTRALE, CENTRALE

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER CORPORATION
4418 Grand Avenue
Duluth, Minnesota 55807 U.S.A.
(218) 628-2881

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER CORPORATION
7575, Packer Drive
P.O. Box 8035
Wausau, Wisconsin 54402-8035 U.S.A.
(715) 842-8886

OU

BOMBARDIER CORPORATION
7575, Packer Drive
P.O. Box 8035
Wausau, Wisconsin
54402-8035
U.S.A.
(715) 842-8886

RÉGION OUEST

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER CORPORATION
P.O. Box 1572
Golden, Colorado 80402-1572 U.S.A.
(303) 232-5284

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER CORPORATION
7575, Packer Drive
P.O. Box 8035
Wausau Wisconsin 55402-8035 U.S.A.
(715) 842-8886

RÉGION EST

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER CORPORATION
East Main Street Road
Malone, New-York 12953 U.S.A.
(518) 483-4411

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER CORPORATION
East Main Street Road
Malone, New-York 12953 U.S.A.
(518) 483-4411

OU

BOMBARDIER INC.
P.O. Box 7060
Riverview (Nouveau-Brunswick) E1B 1V0
CANADA
(506) 386-6117

ALASKA

SERVICE APRÈS-VENTE

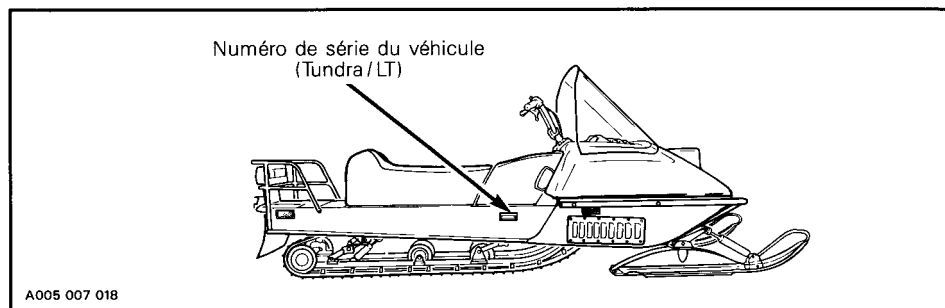
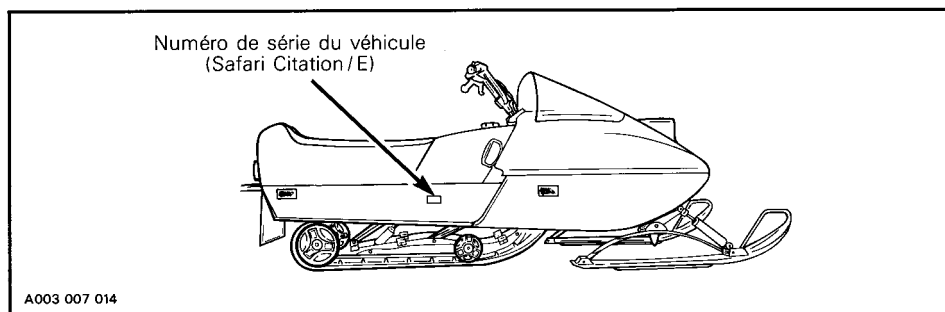
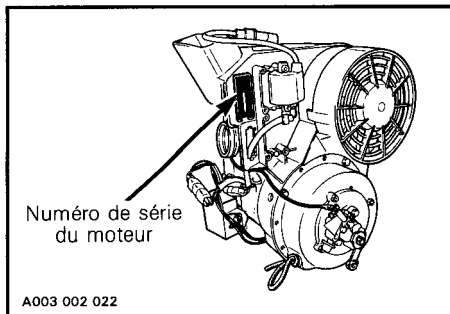
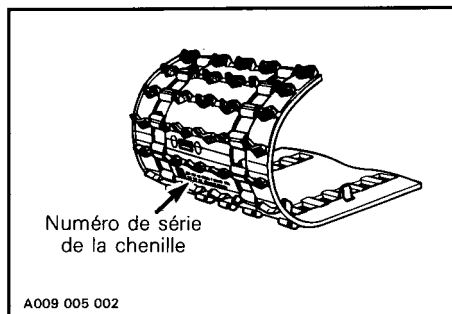
THE BRYANT CORPORATION
NE. 190th & Woodinville
Snohomish Road
P.O. Box 389
Woodinville, Wa 98072 U.S.A.
(206) 483-0110

BUREAU DES VENTES

BRYANT CORPORATION
NE. 190th & Woodinville
Snohomish Road
P.O. Box 389
Woodinville, Wa 98072 U.S.A.
(206) 483-0110

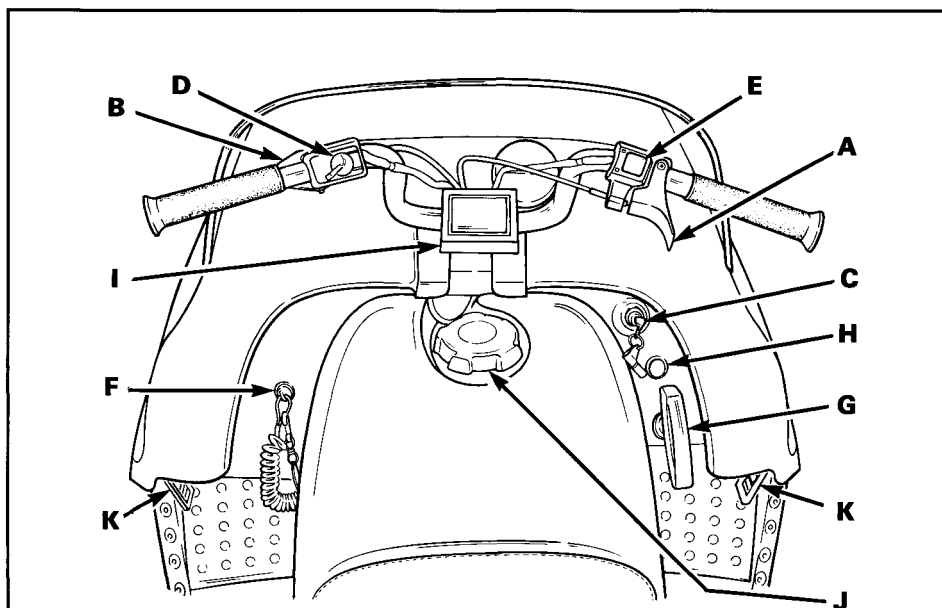
IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Pour une raison ou pour une autre, il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, les numéros de série de votre motoneige (moteur, chenille, châssis). Ce serait le cas, par exemple, lors d'une réclamation à la garantie ou d'une perte.



○ **REMARQUE :** On recommande fortement de noter tous les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurances.

COMMANDES



A003 007 012

- A) Manette d'accélérateur
- B) Manette de frein
- C) Interrupteur d'allumage
- D) Commutateur d'éclairage
- E) Interrupteur d'urgence
- F) Capuchon coupe-circuit

- G) Démarreur manuel
- H) Bouton d'amarceur
- I) Guidon réglable
- J) Jauge de carburant/bouchon du réservoir
- K) Ouverture du capot

A) Manette d'accélérateur

Fixée à la poignée droite du guidon. Le régime du moteur augmente et l'embrayage s'effectue en fonction de la pression exercée sur la manette d'accélérateur. Le moteur revient automatiquement au ralenti dès que l'on relâche la manette.

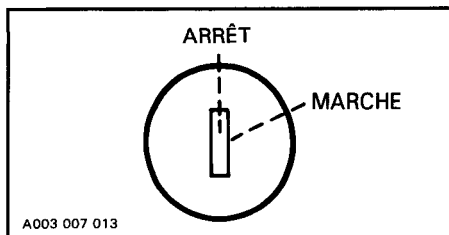
B) Manette de frein

Fixée à la poignée gauche du guidon. Pour appliquer le frein, appuyer sur la manette ; pour qu'elle revienne à sa position originale, il suffit de la relâcher. Le freinage est proportionnel à la pression exercée sur la manette, au type de terrain et au type de neige qui le recouvre.

C) Interrupteur d'allumage

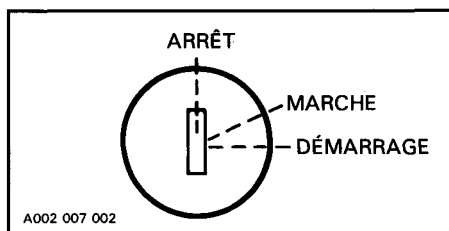
Tous les feux s'allument automatiquement lorsque le moteur tourne.

Démarrage manuel



Interrupteur à deux positions. Pour démarrer le moteur, tourner la clé à la position MARCHE. Pour l'arrêter, tourner à la position ARRÊT.

Démarrage électrique

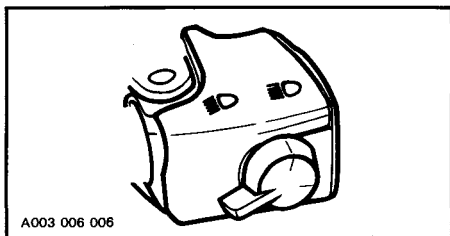


Commutateur à trois positions. Pour démarrer le moteur, tourner la clé à la position DÉMARRAGE et la tenir. Dès que le moteur a démarré, laisser la clé revenir à MARCHE. Pour arrêter le moteur, tourner la clé à la position ARRÊT.

▼ **ATTENTION :** En tenant la clé à la position DÉMARRAGE après que le moteur a démarré, on risque d'endommager le démarreur.

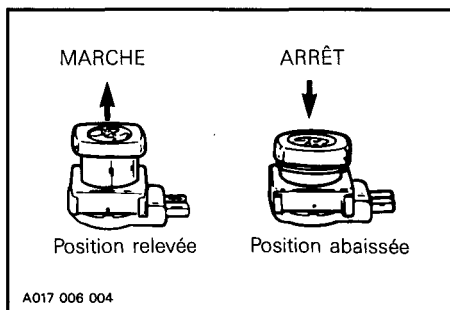
D) Commutateur d'éclairage

Placé sur la poignée gauche du guidon, le commutateur permet d'orienter le faisceau vers le haut (feu de route) ou vers le bas (feu de croisement).



E) Interrupteur d'urgence

Interrupteur à deux positions placé sur la poignée droite du guidon. Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, pousser le bouton à la position abaissée et appliquer simultanément les freins. Pour que le moteur démarre, le bouton doit être en position relevée.

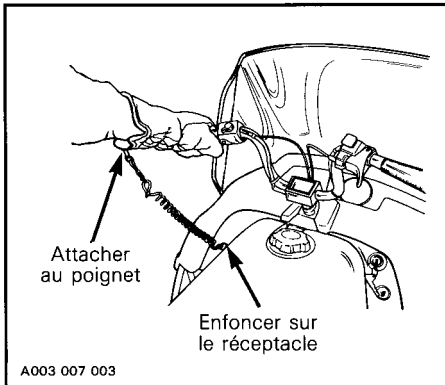


◆ **AVERTISSEMENT :** Si le capuchon coupe-circuit a été actionné pour une urgence, il faut repérer et corriger la défaillance avant de remettre le moteur en marche.

Dès la première sortie, le conducteur devrait se familiariser avec ce dispositif en l'actionnant à plusieurs reprises. Il développera ainsi un réflexe qui lui sera très utile en cas d'urgence.

F) Capuchon coupe-circuit

Rattacher la corde du dispositif au conducteur (par exemple au poignet). Bien enfoncer le capuchon sur son réceptacle avant de démarrer le moteur.



En cas d'urgence, retirer le capuchon de son réceptacle et le moteur s'arrêtera automatiquement.

○ **REMARQUE** : Le capuchon doit toujours être bien en place pour que le moteur fonctionne.

◆ **AVERTISSEMENT** : Si le capuchon coupe-circuit a été actionné pour une urgence, il faut repérer et corriger la défaillance avant de remettre le moteur en marche.

G) Démarreur manuel

Dispositif à bobinage automatique, situé du côté droit du véhicule.

Pour démarrer le moteur, tirer lentement sur la poignée jusqu'à ce qu'une résistance se fasse sentir ; ensuite, tirer vigoureusement.

H) Bouton d'amorceur

Tirer et pousser deux ou trois fois le bouton pour démarrer un moteur froid. Il n'est pas nécessaire d'effectuer cette opération lorsque le moteur est chaud.

I) Guidon réglable

La hauteur du guidon est ajustable, consulter votre concessionnaire autorisé.

J) Jauge de carburant / bouchon du réservoir

Pour vérifier le niveau de carburant, dévisser le bouchon du réservoir et sortir la jauge.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme.

K) Ouverture du capot

Tirer les attaches vers le bas pour décrocher le capot des dispositifs d'ancrage.

○ **REMARQUE** : Soulever doucement le capot jusqu'à ce que le dispositif de retenue le maintienne ouvert.

◆ **AVERTISSEMENT** : Il est dangereux de faire tourner le moteur lorsque le capot est ouvert, enlevé ou décroché.

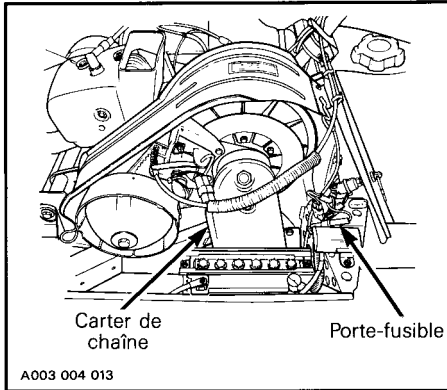
Coffret de rangement

Placé sous le capot. Pour y accéder, basculer ce dernier. Le meilleur endroit pour remiser les bougies de rechange, le câble, la trousse de premiers soins, etc.

Porte-fusible

(Démarrage électrique seulement)

Un fusible de 30 ampères protège le système de démarrage. Le porte-fusible est situé près de la batterie. Si le démarreur ne fonctionne pas, vérifier l'état du fusible et le remplacer si nécessaire par un autre de même puissance.



Le véhicule comporte un attelage à languette sur le pare-chocs arrière. Un crochet peut être installé sur l'attelage actuel.

Consulter votre concessionnaire autorisé pour de plus amples informations.

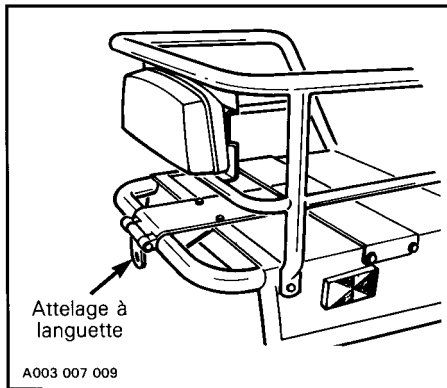
Les carrioles et les remorques tirées par une motoneige doivent être chargées de façon à obtenir le centre de gravité le plus bas possible. Utiliser une barre de retenue rigide. Lorsqu'il y a des passagers en remorque, conduire modérément et éviter les terrains inégaux. De plus, pour traverser une route, faire descendre les passagers de la remorque.

Accessoires

Certains accessoires en option peuvent être ajoutés à votre véhicule, tels un indicateur de vitesse, un tachymètre, un attelage, un démarreur électrique, etc. Consulter votre concessionnaire autorisé pour de plus amples informations.

Attelage


(Modèles Tundra seulement)




RODAGE

Moteur

Il est important que ce moteur de motoneige Bombardier-Rotax subisse un rodage avant d'être utilisé à sa puissance maximale. Le fabricant recommande fortement de 10 à 15 heures de fonctionnement. L'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus de 3/4 de sa course. De brèves accélérations vigoureuses et de fréquentes variations de régime contribuent à un bon rodage. Cependant, de longues accélérations vigoureuses, des vitesses de croisière prolongées et une surchauffe du moteur sont néfastes lors de la période de rodage.

 **REMARQUE** : Pour assurer une protection additionnelle au cours de la période de rodage du moteur, ajouter au carburant 500 mL (18 oz) d'**huile BLIZZARD** (N/P 496 0135 00) ou d'huile à injection Bombardier lors du **premier** plein.

 **ATTENTION** : Enlever et nettoyer la bougie après le rodage du moteur.

Courroie

Une courroie d'entraînement neuve doit subir un rodage de 25 km (15 milles).

Révision de 10 heures

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. Il en va de même pour une motoneige. C'est pourquoi nous vous recommandons de faire réviser votre véhicule par votre concessionnaire autorisé, et ce, à la première de ces deux éventualités : après les 10 premières heures d'utilisation ou 30 jours après l'achat.

Par la même occasion, vous pourrez discuter avec votre concessionnaire de toutes les questions auxquelles vous ne trouvez pas de réponse.

Cette vérification est laissée aux frais du client.

VÉRIFICATIONS APRÈS 10 HEURES D'UTILISATION	✓
Réglage de l'allumage	
Tension de la courroie du ventilateur	
État de la bougie (enlever et nettoyer)	
Réglage du carburateur	
Réglage de la pompe à injection d'huile	
Niveau d'électrolyte de la batterie (démarrage électrique seulement)	
Couple de serrage de la vis de la poulie motrice	
Écrous du support de moteur	
Attaches du silencieux	
Niveau d'huile du carter de chaîne	
Niveau d'huile du système d'injection	
Fonctionnement du frein et état des garnitures	
Parallélisme des skis (état des lisses)	
Bras de direction, resserrer à 31 N•m (23 lbf•pi)	
Boulons du guidon, resserrer à 26 N•m (19 lbf•pi)	
Alignement des poulies et état de la courroie d'entraînement	
État, tension et alignement de la chenille	
Lubrification (direction, suspension, etc.)	
Circuit électrique (acheminement et connexions), serrage des écrous, des boulons et des raccords	
Fonctionnement du système d'éclairage (phare, feu d'arrêt, etc.), de l'interrupteur d'urgence et du capuchon coupe-circuit	

On recommande de faire signer le concessionnaire à la suite de cette vérification.

Date de la révision

Signature du concessionnaire

CARBURANT ET HUILE

Type de carburant recommandé

Utiliser de l'essence ordinaire avec ou sans plomb ou du gasohol contenant moins de 10% d'éthane.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais modifier les proportions carburant/huile recommandées ni employer d'autres carburants. L'utilisation de carburant contenant du méthane ou des produits semblables, incluant le naphte, n'est pas recommandée. L'utilisation de carburant non recommandé peut occasionner une réduction de la performance du véhicule et endommager des pièces importantes dans le système d'alimentation et le moteur.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas remplir complètement le réservoir si le véhicule doit être remis dans un endroit chaud. Le carburant aurait alors tendance à se dilater et à déborder du réservoir. Toujours essuyer le carburant répandu sur le véhicule. Le carburant est un liquide inflammable et explosif sous certaines conditions.

Type d'huile recommandée

Utiliser de l'huile à injection pour motoneiges Bombardier (N/P 496 0133 00 - 1 litre) vendue par le concessionnaire autorisé. Ce type d'huile demeure fluide à des températures pouvant atteindre -40°C (-40°F).

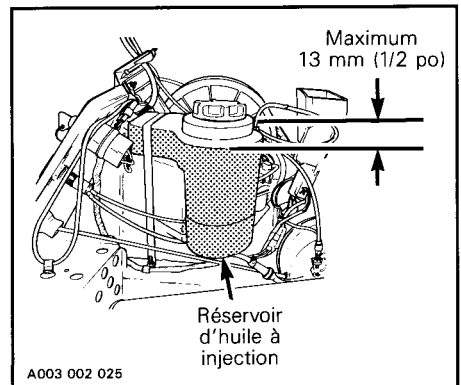
S'il est impossible d'obtenir l'huile à injection pour motoneiges Bombardier, utiliser de l'huile BLIZZARD (N/P 496 0135 00 - 500 mL).

▼ **ATTENTION** : Ne jamais mélanger des huiles pour moteur deux temps de différentes marques car d'importantes réactions chimiques pourraient produire de sérieux dommages. Ne jamais utiliser d'huile minérale ordinaire ni d'huile à moteur hors-bord.

Système d'injection d'huile

Toujours maintenir un niveau suffisant d'huile à injection pour motoneiges Bombardier dans le réservoir d'huile à injection.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais laisser baisser le niveau d'huile de plus de 2/3.



▼ **ATTENTION** : Vérifier le niveau et remplir lors de chaque plein d'essence. Ne pas trop remplir.

○ **REMARQUE** : Pour assurer une protection additionnelle au cours de la période de rodage du moteur, ajouter au carburant 500 mL (18 oz) D'HUILE BLIZZARD (N/P 496 0135 00) ou d'huile à injection Bombardier lors du premier plein.

AVANT DE DÉMARRER

Vérifications à effectuer :

- ACTIONNER LA MANETTE D'ACCÉLÉRATEUR À QUELQUES REPRISES pour voir si elle fonctionne bien. Celle-ci doit revenir automatiquement au ralenti dès qu'on la relâche.
- Vérifier le niveau de carburant.
- Vérifier le niveau d'huile du système d'injection.
- S'assurer que les skis et la chenille ne sont pas gelés au sol et que la direction fonctionne adéquatement.

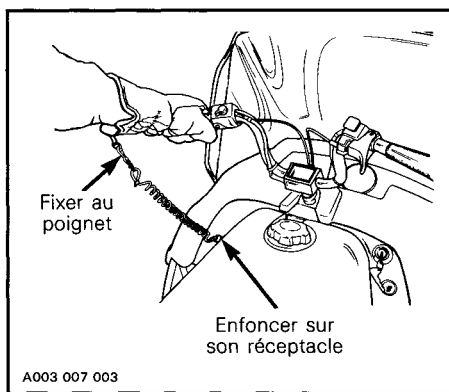
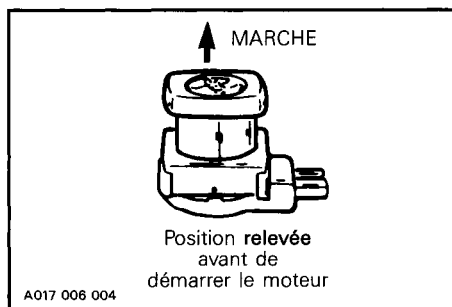
- Actionner la manette du frein et s'assurer que le freinage est complet avant que la manette ne touche le guidon. La manette doit revenir complètement à sa position originale dès qu'elle est relâchée.
- S'assurer que la voie est complètement libre devant le véhicule.
- Nettoyer et vérifier le fonctionnement du phare, du feu arrière et du feu d'arrêt.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes.

DÉMARRAGE

Vérifier le fonctionnement de la manette d'accélérateur.

S'assurer que l'interrupteur d'urgence est à la position MARCHE.



Actionner l'amorceur (deux ou trois fois).

○ **REMARQUE** : Il est inutile d'actionner l'amorceur lorsque le moteur est chaud.

▼ **ATTENTION** : L'utilisation d'éther ou d'autres types de liquides pour faciliter le démarrage peut endommager les pièces du moteur.

Pour démarrer le moteur, suivre les indications du démarrage manuel ou électrique.

Démarrage manuel

Introduire la clé dans l'interrupteur et la tourner à la position MARCHE.

Tirer lentement la poignée du démarreur manuel jusqu'à ce qu'elle offre une résistance, puis tirer vigoureusement. Laisser la poignée revenir lentement à sa position initiale.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas actionner l'accélérateur lors du démarrage.

Démarrage électrique

▼ **ATTENTION** : Ne jamais faire fonctionner le moteur lorsque la batterie est enlevée ou débranchée. Dû au fait qu'elle réduit les variations de tension, la mise en marche du moteur sans batterie pourrait entraîner la défectuosité des instruments ou des ampoules.

Introduire la clé dans l'interrupteur.

Tourner la clé dans le sens horaire pour actionner le démarreur.

▼ **ATTENTION** : Afin d'éviter la surchauffe du démarreur, ne jamais l'actionner plus de 30 secondes à la fois. Attendre un peu pour le laisser se refroidir avant de l'actionner de nouveau, s'il y a lieu.

Relâcher la clé dès que le moteur a démarré. Si le moteur ne démarre pas au premier essai, toujours ramener la clé à la position ARRÊT.

Dernière vérification

Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'urgence et du capuchon coupe-circuit. Remettre le moteur en marche.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas rouler avec un véhicule dont l'interrupteur d'urgence ou le capuchon coupe-circuit ne fonctionne pas. Pour arrêter le moteur, ramener la clé à la position ARRÊT. Voir votre concessionnaire autorisé immédiatement.

Laisser le moteur se réchauffer avant de rouler à plein régime.

○ **REMARQUE** : Le moteur est chaud lorsque l'indicateur de température indique la température de fonctionnement. Pour les véhicules n'étant pas munis d'un indicateur de température, laisser le moteur tourner au ralenti pendant trois à cinq minutes.

◆ **AVERTISSEMENT** : Cette moto-neige est propulsée par une chenille rotative qui est partiellement dégagée pour son bon fonctionnement. Un conducteur inattentif pourrait subir de graves blessures si ses mains, ses pieds ou des pièces de vêtements s'em mêlaient à la chenille.

Démarrage d'urgence

Si le câble du démarreur se rompt, démarrer le moteur avec le câble de démarrage d'urgence compris dans la trousse d'outils.

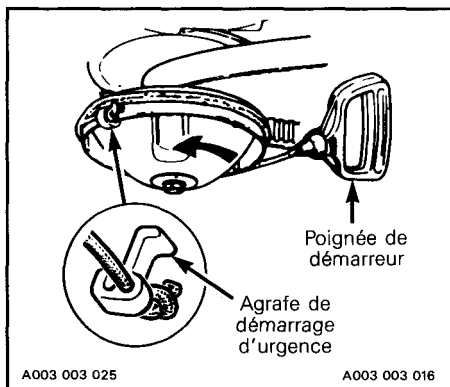
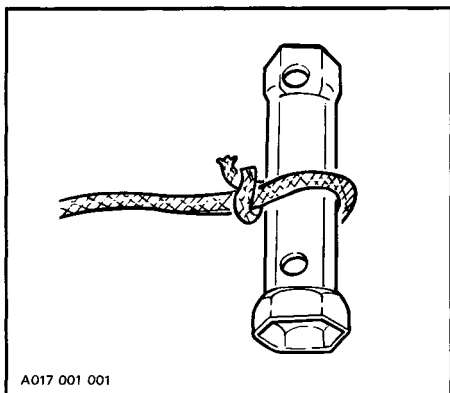
◆ **AVERTISSEMENT** : À moins d'une urgence, ne pas démarrer le véhicule au moyen de la poulie motrice. Faire réparer le véhicule dans le plus bref délai possible.

Enlever le garde-courroie du véhicule. (Voir la section "Entretien").

Safari Citation/E

Assembler l'agrafe de démarrage d'urgence et la poignée au câble de démarrage d'urgence, et enrouler solidement le câble autour de la poulie motrice.

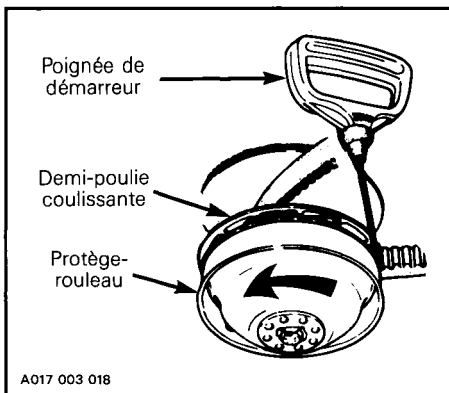
○ **REMARQUE :** La douille de bougie peut être utilisée comme poignée de démarreur en cas d'urgence.



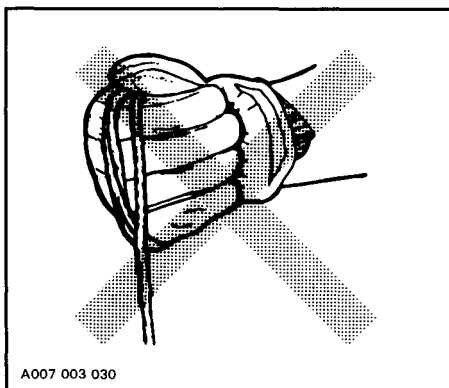
Tundra, Tundra LT

Enrouler solidement le câble de démarrage d'urgence autour de la poulie motrice, et ce, entre la demi-poulie coulissante et le protège-rouleau.

○ **REMARQUE :** La douille de bougie peut être utilisée comme poignée de démarreur en cas d'urgence. Voir l'illustration ci-dessus.

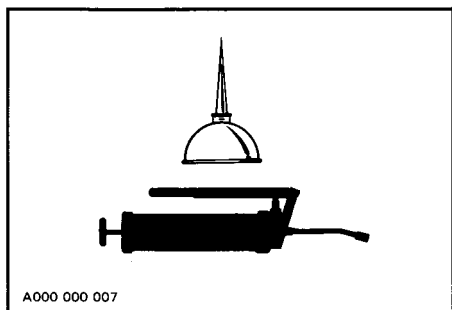


◆ **AVERTISSEMENT :** Ne pas enrouler le câble autour de votre main. Ne tirer que sur la poignée du câble.



Démarrer conformément aux indications du démarreur manuel.

LUBRIFICATION



Fréquence

La sécurité, la durée et le bon fonctionnement de votre motoneige dépendent de son entretien. Quelques minutes par semaine suffisent à garder votre motoneige en parfaite état.

Lubrifier la direction et la suspension tous les mois ou après chaque période d'utilisation de 40 heures. Lubrifier plus fréquemment si le véhicule est utilisé sur neige fondante ou dans de rudes conditions.

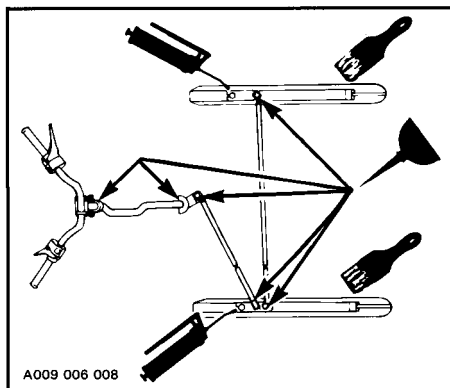
○ **REMARQUE** : Lors de la lubrification des raccords de graissage, lubrifier jusqu'à ce que la graisse apparaisse au niveau des joints. Toujours utiliser de la graisse basse température (N/P 413 7061 00).

◆ **AVERTISSEMENT** : Effectuer les opérations de lubrification conformément aux instructions contenues dans ce guide. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. On recommande de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts dans ce guide.

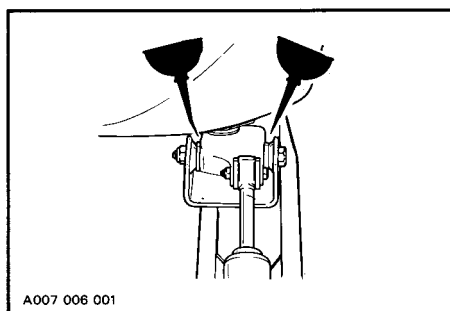
Mécanisme de direction

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas lubrifier les câbles de l'accélérateur et/ou du frein, ni leur gaine.

Lubrifier les jambes de ski au niveau des raccords de graissage jusqu'à ce que la graisse sorte aux joints. Enduire de graisse les coussinets des lames de ressort.

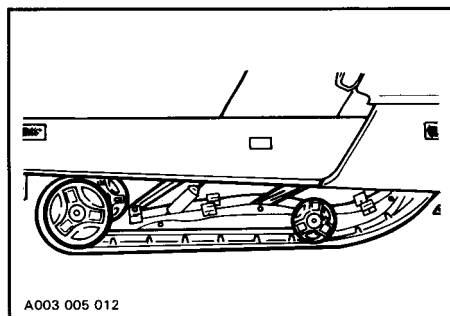


Huiler les boulons des coupleurs de ressorts, les joints à rotule et les douilles de la colonne de direction.



Suspension à glissières

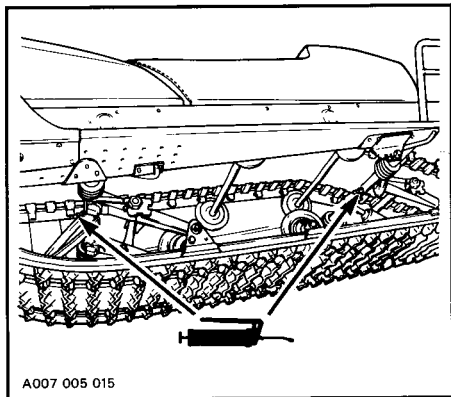
Safari Citation / E



Ce type de suspension ne requiert aucune lubrification.

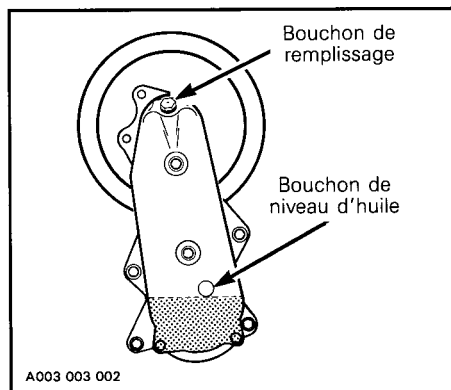
Tundra, Tundra LT

Lubrifier les bras avant et arrière au niveau des raccords de graissage avec de la graisse basse température seulement (N/P 413 7061 00).



Niveau d'huile du carter de chaîne

Pour vérifier le niveau d'huile, enlever le bouchon du carter de chaîne.



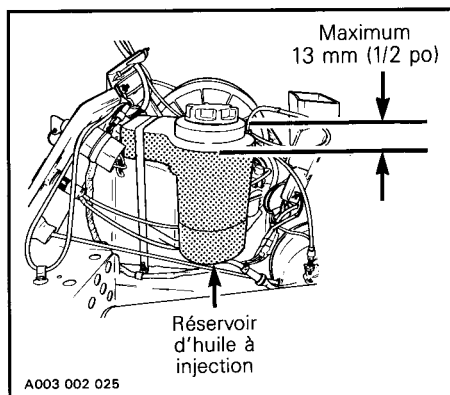
L'huile doit arriver au bas de l'orifice de visite. Remplir au besoin avec de l'huile à carter de chaîne Bombardier (N/P 413 8019 00 - 250 mL (9 oz)).

○ **REMARQUE :** La contenance en huile du carter de chaîne est d'environ 200 mL (7 oz).

Système d'injection d'huile

Toujours maintenir un niveau suffisant d'huile à injection pour motoneiges Bombardier dans le réservoir d'huile à injection.

▼ **ATTENTION :** Ne jamais laisser baisser le niveau d'huile de plus de 2/3.



▼ **ATTENTION :** Vérifier le niveau et remplir lors de chaque plein de carburant. Éviter de trop remplir.

Poulie motrice

La poulie motrice ne requiert aucune lubrification.

Poulie menée

Enlever le garde-poulie et la courroie d'entraînement. Ouvrir la poulie menée (tourner et pousser la demi-poulie coulissante).

Bien nettoyer l'arbre de la poulie menée.

Appliquer une mince couche de graisse basse température sur l'arbre. Toujours essuyer le surplus.

○ **REMARQUE :** Étendre la graisse sur toute la longueur de l'axe en faisant glisser la demi-poulie coulissante. Essuyer l'excédent en ayant soin de ne pas laisser de graisse sur les faces internes de la poulie.

Étrier de frein

Consulter votre concessionnaire autorisé pour une lubrification appropriée de la roue à cliquet de l'étrier de frein.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et/ou de frein, ni leur gaine.

ENTRETIEN

Le tableau suivant indique quelles opérations doivent être effectuées par vous ou votre concessionnaire autorisé, et à quels intervalles. En vous conformant aux recommandations qui sont faites dans cette section, vous vous assurez de nombreuses années de loisirs agréables avec votre motoneige.

○ **REMARQUE** : Les zones ombragées dans ce tableau indiquent les fréquences recommandées.

◆ **AVERTISSEMENT** : N'effectuer que les opérations d'entretien contenues dans ce guide. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. On recommande de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts dans ce guide.

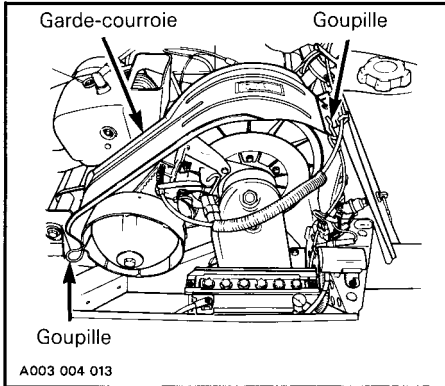
TABEAU D'ENTRETIEN	Chaque semaine ou tous les 240 km (150 mi)	Chaque mois ou tous les 800 km (500 mi)	Une fois par année ou tous les 3200 km (2000 mi)	Voir page
État de la courroie d'entraînement				28
État du frein				29
Réglage du frein				29
Bougie				30
Batterie (démarrage électrique)				30
État de la suspension				31
État de la courroie d'arrêt de la suspension				31
Réglage de la suspension		(au besoin)		31
État de la chenille				33
Tension et alignement de la chenille		(au besoin)		33
Poulie motrice				34
Mécanisme de direction				34
État et usure des skis et des lisses				35
Réglage de la direction				35
Attaches du silencieux				36
Écrous du support de moteur				36
Réglage du carburateur				36
État du filtre d'huile à injection				37
Réglage de la pompe d'injection d'huile				38
Courroie du ventilateur				38
Visée du faisceau du phare				38
Inspection générale				39

○ **REMARQUE** : Au regard d'un entretien adéquat, la révision consécutive aux 10 premières heures d'utilisation du véhicule revêt une très grande importance.

Dépose du garde-courroie

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas démarrer le moteur lorsque le garde-courroie n'est pas en place.

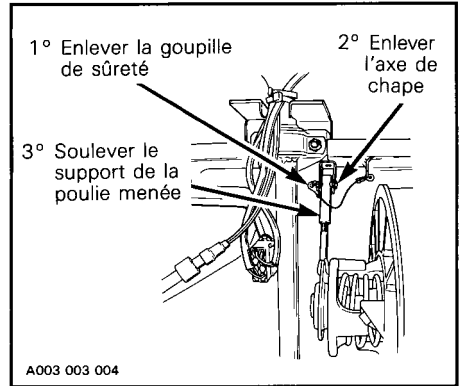
- A. Ouvrir le capot et retirer les deux goupilles de retenue.
- B. Enlever le garde-courroie.



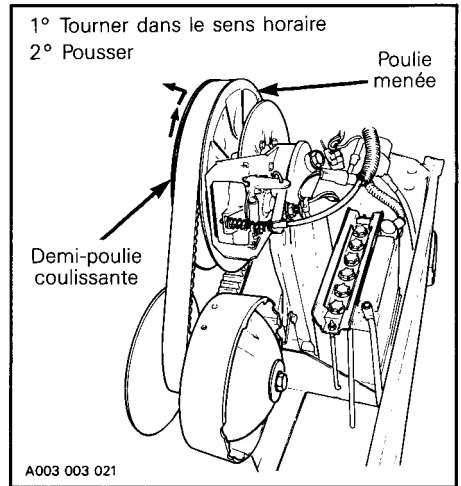
Dépose et installation de la courroie d'entraînement

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne jamais démarrer ou faire fonctionner le moteur si la courroie d'entraînement n'est pas en place. Il est dangereux de faire fonctionner le moteur sans charge.

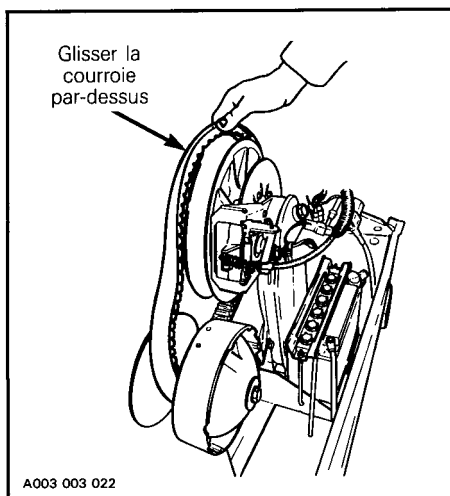
1. Enlever la clé de contact.
2. Ouvrir le capot et enlever le garde-courroie.
3. Enlever la goupille et soulever le support de la poulie menée.



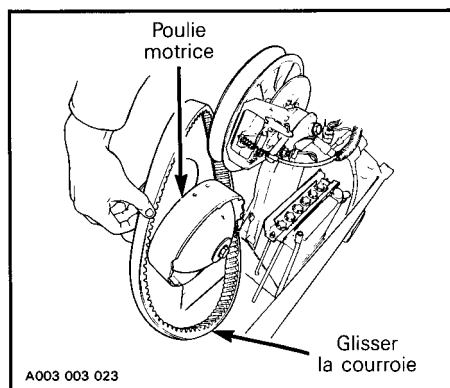
4. Ouvrir la poulie menée en tournant et poussant la demi-poulie coulissante. Tenir celle-ci en position d'ouverture totale.



5. Glisser la courroie par-dessus le rebord supérieur de la demi-poulie coulissante.

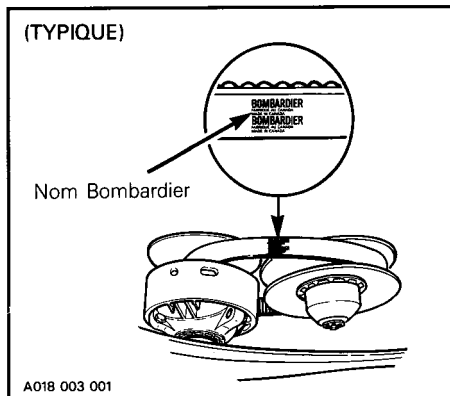


6. Glisser la courroie hors de la poulie motrice, et l'enlever complètement du véhicule.



Pour installer la courroie d'entraînement, inverser l'ordre des opérations en portant une attention aux points suivants :

Pour une durée maximale de la courroie d'entraînement, installer celle-ci de sorte que le nom Bombardier soit lisible en se tenant face aux poulies. S'assurer qu'elle tourne dans le sens approprié.



▼ **ATTENTION :** Ne pas forcer la courroie ni utiliser d'outils pour la passer par-dessus les poulies lors de l'installation, sinon ses cordes pourraient être coupées ou brisées.

État de la courroie d'entraînement

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, effilée ou usée de façon anormale (usure inégale, usure d'un seul côté, crampons manquants, matériau fendillé). L'usure anormale de la courroie peut provenir d'un mauvais alignement des poulies, d'un régime excessif alors que la chenille est gelée, de démarrages rapides sans réchauffement préalable, d'une poulie couverte de bavures ou de rouille, d'huile sur la courroie ou d'une courroie de rechange tordue. Au besoin, voir votre concessionnaire autorisé.

Vérifier la largeur de la courroie. Remplacer la courroie si sa largeur est inférieure à 30 mm (1-3/16 po).

Courroie d'entraînement neuve

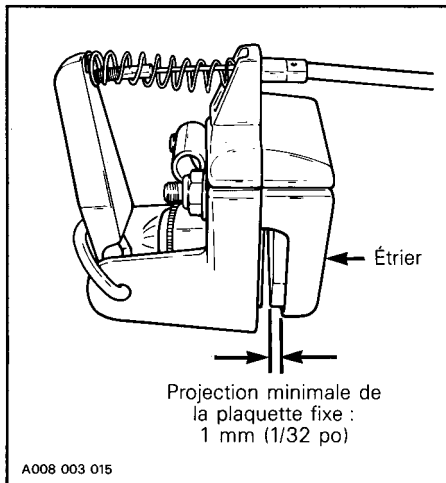
Après l'installation d'une courroie d'entraînement neuve, on recommande fortement d'observer une période de rodage de 25 km (15 milles).

○ **REMARQUE :** Toujours remiser une courroie de rechange de façon à ce qu'elle conserve sa forme naturelle.

État du frein

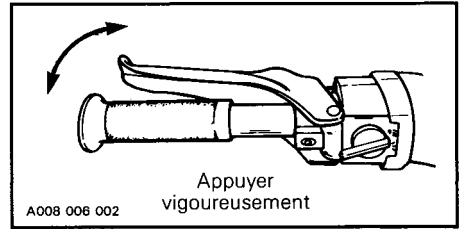
L'efficacité du freinage est un facteur essentiel de sécurité. Ne jamais circuler sans s'être assuré du bon fonctionnement du mécanisme.

◆ **AVERTISSEMENT :** Les plaquettes de frein doivent être remplacées dès que la plaquette fixe ne dépasse l'étrier que de 1 mm (1/32 po). Ces plaquettes doivent être remplacées par un concessionnaire autorisé.

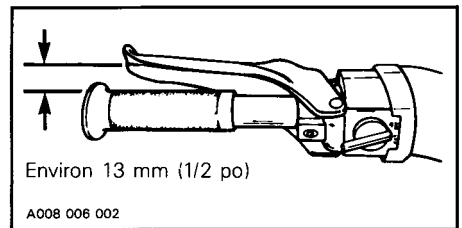


Réglage du frein

Le mécanisme de freinage est autoréglable. Pour obtenir une réaction de freinage plus rapide, appuyer vigoureusement sur la manette du frein à quelques reprises ; ceci actionnera le mécanisme de réglage automatique.



Après le réglage, le freinage devrait être complet lorsque la manette du frein se trouve à environ 13 mm (1/2 po) de la poignée du guidon. Sinon, voir votre concessionnaire autorisé.

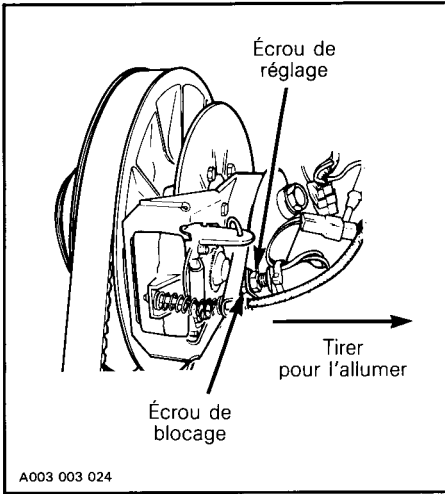


Réglage du contacteur du feu d'arrêt

Pour vérifier le fonctionnement du contacteur du feu d'arrêt, tirer le levier de frein pour maintenir les plaquettes sur le disque. Vérifier si une faible résistance se fait sentir lorsque l'on tourne la poulie menée. C'est la position à laquelle le feu d'arrêt devrait s'allumer.

Pour effectuer le réglage du contacteur du feu d'arrêt ;

- desserrer l'écrou de blocage du contacteur tout en maintenant l'autre ;
- en tournant l'écrou de réglage, tirer le contacteur vers l'extérieur pour que le feu d'arrêt s'allume, ou le pousser vers l'intérieur pour qu'il s'éteigne ;

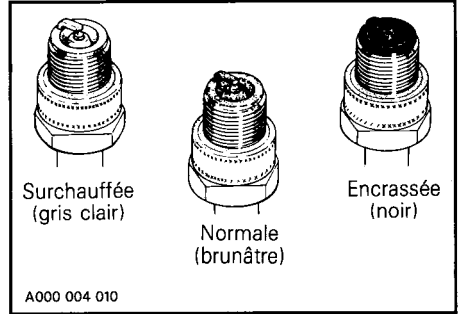


— serrer l'écrou de blocage tout en maintenant l'autre. Revérifier si le feu d'arrêt fonctionne correctement.

Bougie

Débrancher le fil et enlever la bougie. Ensuite, vérifier l'état de la bougie.

- Bec brunâtre : fonctionnement normal (le réglage du carburateur, le degré thermique de la bougie, etc., sont adéquats).
- Bec noir : mélange du ralenti et/ou de haute vitesse trop riches ; rapport huile/carburant inadéquat ; bougie non conforme ; fonctionnement prolongé au ralenti.
- Bec gris clair : mélange du ralenti ou de haute vitesse trop pauvre ; bougie non conforme ; rapport huile/carburant inadéquat ; fuite au niveau d'un joint.



ATTENTION : Si l'état de la bougie n'est pas idéal, consulter votre concessionnaire autorisé.

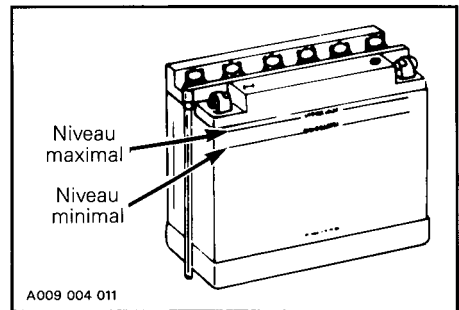
À l'aide d'une jauge d'épaisseur, vérifier l'écartement de la bougie. Il devrait être de 0.4 mm (.016 po).

Remettre la bougie en place et la brancher.

Batterie

(Démarrage électrique seulement)

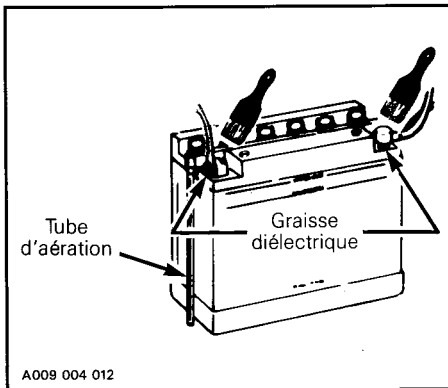
Vérifier le niveau de l'électrolyte chaque semaine. S'il est plus bas que la ligne de niveau supérieure, ajouter de l'eau distillée.



Au besoin, nettoyer les bornes et les raccords avec une brosse à poils raides pour faire disparaître toute trace de corrosion. Laver avec du bicarbonate de soude et de l'eau. Rincer soigneusement et bien faire sécher.

▼ **ATTENTION** : Ne pas laisser le détergent pénétrer à l'intérieur de la batterie. Il pourrait dégrader l'électrolyte.

Brancher les câbles de la batterie. Enduire les bornes et les raccords de vaseline ou de graisse diélectrique à la silicone (N/P 413 7017 00) pour prévenir la corrosion. S'assurer que la batterie est bien fixée que le tube d'aération n'est pas plié ou obstrué.



◆ **AVERTISSEMENT** : Le tube d'aération ne doit pas être obstrué, sinon les gaz s'accumuleront et une explosion pourrait survenir. Éviter que l'électrolyte ne vienne en contact avec la peau. Les émanations d'une batterie en cours de charge explosent très facilement. Toujours charger dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer et tenir loin des flammes.

▼ **ATTENTION** : Toujours retirer la batterie du véhicule avant de la charger, afin d'éviter que l'électrolyte ne se répande. Prendre garde de ne pas mettre la borne positive à la masse sur le châssis. Toujours débrancher la borne négative (câble noir) en premier lieu.

○ **REMARQUE** : S'assurer que la batterie est toujours pleinement chargée. (Pour recharger, voir "Batterie" à la section "Remisage").

État de la suspension

Vérifier l'état de toutes les pièces de la suspension, y compris les glissières, les ressorts, les roues etc.

○ **REMARQUE** : En conduite normale, la neige lubrifie et refroidit les glissières. La circulation prolongée sur neige glacée ou sablonneuse provoquera leur échauffement et leur usure prématurée.

État de la courroie d'arrêt

Vérifier si la courroie est usée ou fendillée et, s'assurer que le boulon et l'écrou sont bien serrés. S'ils sont desserrés, vérifier si les trous de la courroie sont déformés : remplacer cette dernière au besoin. Serrer l'écrou à :

Safari Citation/E : 7 N•m (62 lbf•po).
Tundra, Tundra LT : 9 N•m (80 lbf•po).

Réglage de la suspension

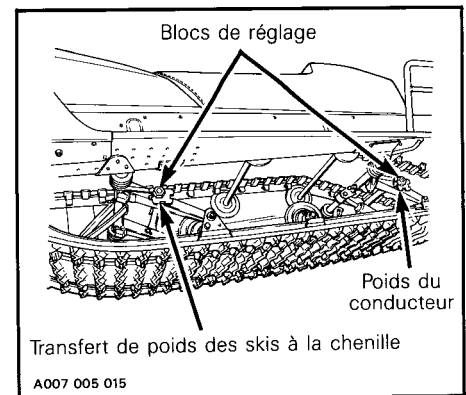
Blocs de réglage

SAFARI CITATION/E

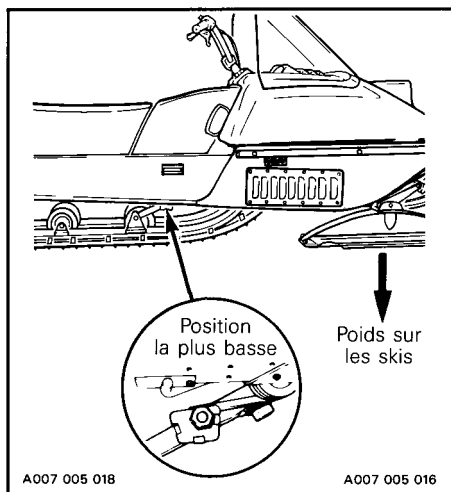
Les ressorts de la suspension de ces modèles ne comportent aucun réglage.

TUNDRA, TUNDRA LT

La suspension est réglable à l'avant selon l'état de la surface et à l'arrière selon le poids du conducteur.



Lorsque les blocs de réglage avant se trouvent à la position la plus basse, une plus grande partie du poids est distribuée sur les skis.



En les réglant à la position la plus élevée, le poids est transféré des skis à la chenille. Les blocs arrière sont réglés en fonction des préférences du conducteur.

▼ **ATTENTION :** Prendre soin de tourner les blocs de réglage de gauche dans le sens horaire ; ceux de droite dans le sens contraire. À chaque réglage, les blocs de gauche et de droite doivent être ajustés à la même hauteur.

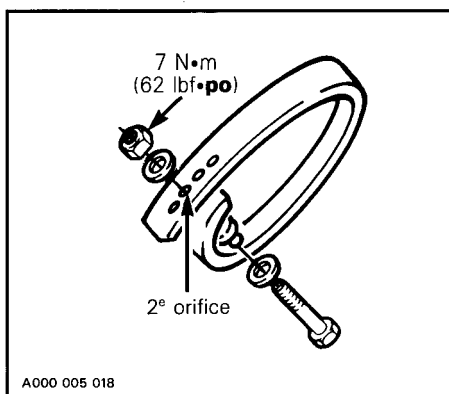
Courroie d'arrêt

La courroie d'arrêt de la suspension a pour fonction de contrôler le transfert de poids du véhicule **durant l'accélération**. Plus la courroie est longue, plus grand sera le transfert de poids à la chenille, permettant ainsi une meilleure traction. Plus la courroie est courte, plus le transfert de poids à la chenille sera réduit, permettant ainsi une direction plus positive. Les orifices de réglage de la courroie d'arrêt permettent d'ajuster celle-ci en fonction des exigences du conducteur, de l'état du terrain et/ou de la neige.

SAFARI CITATION/E

Pour un usage normal, placer le boulon dans le 2^e orifice de l'extrémité de la courroie.

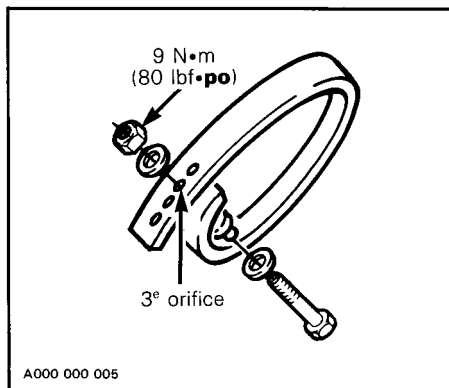
◆ **AVERTISSEMENT :** Toujours serrer l'écrou à **7 N•m (62 lbf•po)**. Remplacer la courroie si elle est usée ou tordue.



TUNDRA, TUNDRA LT

Pour un usage normal, placer le boulon dans le 3^e orifice de l'extrémité de la courroie.

◆ **AVERTISSEMENT :** Toujours serrer l'écrou à **9 N•m (80 lbf•po)**. Remplacer la courroie si elle est usée ou tordue.



État de la chenille

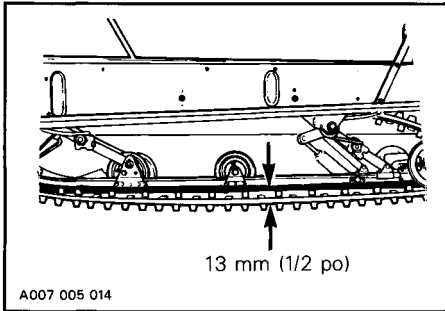
Soulever l'arrière du véhicule et l'installer sur un support. Alors que le moteur est **arrêté**, tourner la chenille à la main. S'assurer qu'elle n'est pas usée ni fendillée, que ses fibres ne sont pas à découvert, qu'il n'y manque aucun segment protecteur ou guide et qu'ils ne sont pas endommagés. Dans le cas contraire, voir votre concessionnaire autorisé.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas rouler avec un véhicule dont la chenille est coupée, déchirée ou endommagée.

Tension et alignement de la chenille

Tension

Soulever l'arrière du véhicule et l'installer sur un support. Laisser la suspension se détendre normalement et mesurer le jeu à mi-chemin de la glissière. Il devrait y avoir un jeu de 13 mm (1/2 po) entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille. Si le jeu est trop grand, la chenille frottera contre le châssis.

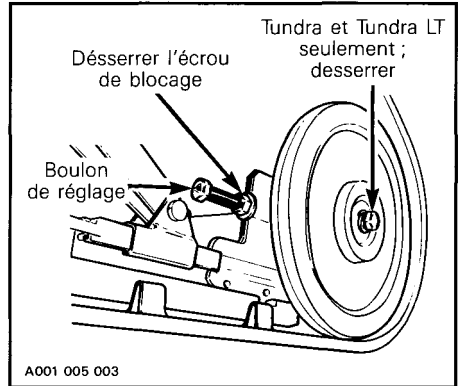


▼ **ATTENTION** : Une chenille trop tendue entraînera une perte de puissance et une tension excessive au niveau des pièces de la suspension.

Pour ajuster la tension :

- Desserrer les vis de fixation des roues de support arrière (**sur les modèles Tundra et Tundra LT seulement**).
- Desserrer les écrous de blocage des blocs de réglage. Tourner les boulons de réglage pour effectuer le réglage.

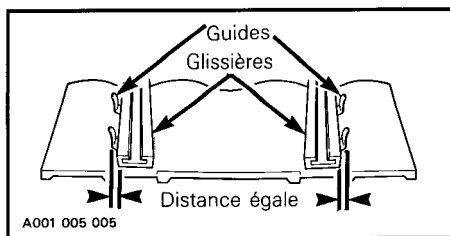
S'il est impossible d'obtenir la tension adéquate, voir votre concessionnaire autorisé.



○ **REMARQUE** : Le réglage de la tension et de l'alignement sont étroitement liés. Ne pas effectuer l'un sans l'autre.

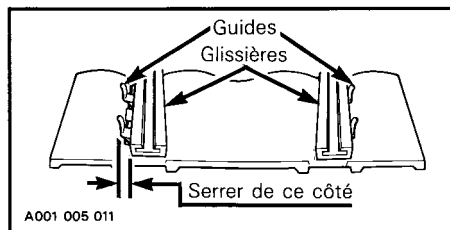
Alignement

Démarrer le moteur et faire à peine tourner la chenille. Le tout doit s'effectuer en peu de temps (une à deux minutes). Vérifier si celle-ci est bien centrée (distance égale de chaque côté entre le rebord des guides de chenille et les glissières).

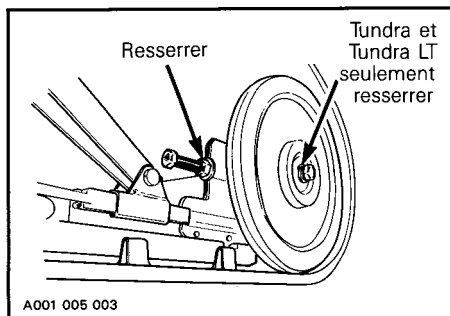


◆ **AVERTISSEMENT** : Avant de vérifier l'alignement, s'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille. S'assurer que personne ne se trouve à proximité du véhicule.

Pour aligner la chenille, arrêter le moteur, desserrer les écrous de blocage et serrer le boulon de réglage du côté où la glissière est le plus éloignée des guides de chenille.



Resserrer les écrous de blocage et révérier l'alignement.



Poulies motrice et menée

Les poulies font partie d'un mécanisme complexe qui fonctionne à une vitesse de rotation élevée. À l'usine chaque poulie subit un équilibrage dynamique. Si le propriétaire modifiait les poulies, il pourrait dérégler cet équilibrage précis et ainsi créer un instabilité.

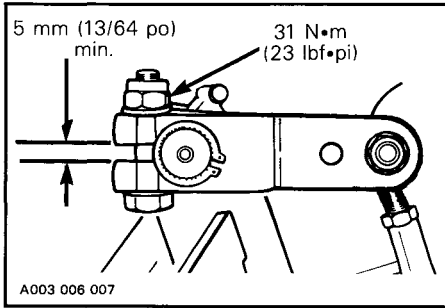
Les poulies sont réglés en usine afin d'offrir le meilleur rendement possible dans la plupart des conditions. Cependant, certaines conditions telles la neige épaisse, la haute altitude, le remorquage, etc. peuvent nécessiter un ajustement différent. Communiquer avec le concessionnaire autorisé à ce sujet.

◆ **AVERTISSEMENT** : Les poulies motrice et menée doivent être vérifiées et nettoyées au moins une fois l'an par un concessionnaire autorisé.

Mécanisme de direction

Vérifier la solidité des éléments du mécanisme de direction (bras de direction, barres d'accouplement, joints à rotule, boulons de coupleur de ressorts, etc.) ; remplacer ou resserrer ces derniers au besoin.

Resserrer les boulons des bras de direction en s'assurant de conserver une distance minimale de 5 mm (13/64 po) entre les bossages.



◆ **AVERTISSEMENT** : Vérifier l'état des lisses, des skis et des ressorts à lames ; les remplacer s'ils sont affaiblis. Si les lisses sont plus qu'à demi usées, les remplacer.

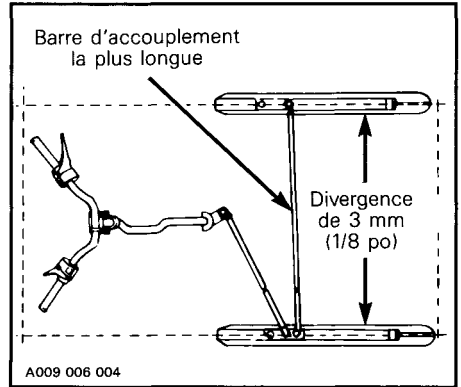
Réglage de la direction

Les skis doivent avoir une divergence de 3 mm (1/8 po). Pour vérifier, mesurer la distance qui sépare les skis à l'avant et à l'arrière des lames de ressort. Celle-ci doit être plus grande de 3 mm (1/8 po) à l'avant, lorsque le guidon est à l'horizontale.

IMPORTANT : Rapprocher l'avant des skis pour éliminer tout le jeu du mécanisme de direction au moyen d'une courroie de caoutchouc.

Pour ajuster :

Dévisser les écrous de blocage de la barre d'accouplement la plus longue ; tourner la barre d'accouplement à la main de façon à obtenir l'alignement prescrit, resserrer solidement les écrous.

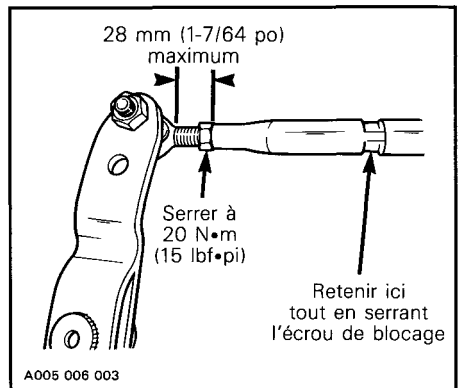


Le guidon devrait être à l'horizontale lorsque les skis sont orientés vers l'avant.

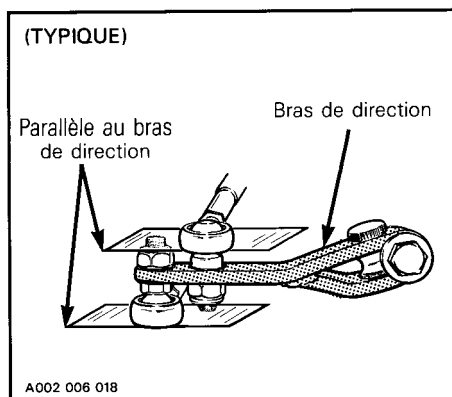
Pour le régler :

Dévisser les écrous de blocage de la barre d'accouplement la plus courte ; tourner la barre d'accouplement à la main jusqu'à ce que le guidon soit à l'horizontale, puis resserrer solidement les écrous.

◆ **AVERTISSEMENT** : La longueur maximale de la partie filetée du joint à rotule qui n'est pas engagée dans la barre d'accouplement ne doit pas excéder 28 mm (1-7/64 po). Serrer l'écrou de blocage à 20 N•m (15 lbf•pi).



◆ **AVERTISSEMENT** : Le logement du joint à rotule sphérique doit être parallèle au bras de direction. Maintenir la barre d'accouplement en place pendant le serrage des écrous de blocage.



Système d'échappement

Remplacer tout silencieux rouillé, fissuré ou percé. S'assurer que le silencieux est bien fixé à ses supports et que les extrémités des ressorts de retenue n'ont pas été trop étirés. Le tuyau d'échappement arrière du silencieux doit être centré avec l'orifice de sortie de la coque.

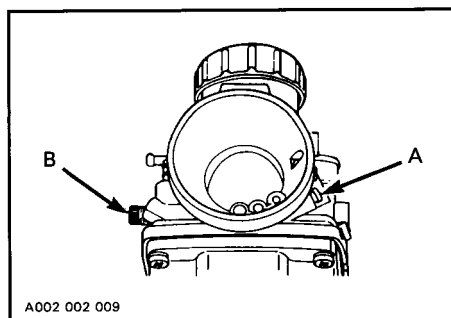
▼ **ATTENTION** : Ne pas rouler avec un véhicule dont le silencieux est débranché, sinon le moteur subira de graves dommages.

Écrous du support de moteur

Vérifier la solidité des écrous. Les resserrer au besoin à 55 N•m (41 lbf•pi).

Réglage du carburateur

▼ **ATTENTION** : Ne jamais utiliser votre motoneige lorsque le silencieux d'admission est débranché, sinon le moteur subira de graves dommages.



A) réglage de la vis de contrôle d'air

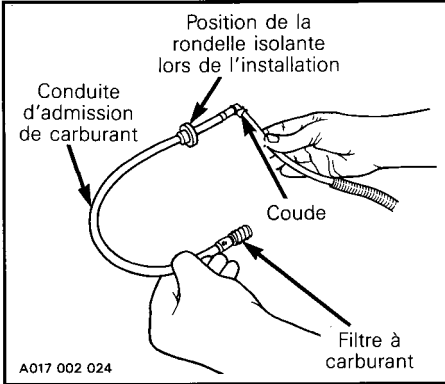
Visser complètement la vis de contrôle d'air (jusqu'à ce qu'une faible résistance se fasse sentir), puis la dévisser d'un tour.

B) Réglage de la vis de ralenti

Tourner la vis de ralenti dans le sens horaire jusqu'à ce qu'elle vienne en contact avec le tiroir d'accélérateur, puis lui faire effectuer deux autres tours (réglage préliminaire). Démarrer et laisser réchauffer le moteur, puis régler le régime du ralenti à 1100-1300 tr/mn en tournant la vis de ralenti dans un sens ou dans l'autre.

Remplacement du filtre à carburant

- Enlever la rondelle isolante de la conduite de carburant du réservoir de carburant, et enlever la conduite d'admission de carburant du réservoir.



Remplacer le filtre à carburant. Pour faciliter l'installation de la conduite de carburant, glisser la rondelle isolante sur la conduite à environ 50 mm (2 po) du coude. Placer ensuite la rondelle sur le réservoir de carburant et insérer le coude dans la rondelle.

Compartment-moteur

Faire en sorte qu'il ne s'accumule pas d'herbe sèche, de petites branches, de linge, etc. dans le compartiment-moteur puisque ces matières sont combustibles sous certaines conditions.

Nécessaire de haute altitude

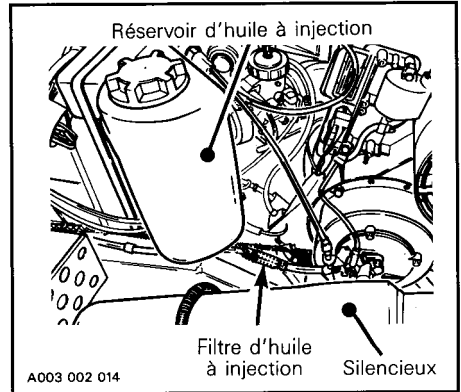
Les motoneiges utilisées dans les régions de haute altitude (1200 m (4000 pi) et plus) sont sujettes à des pertes de puissance, puisque la température, l'élévation ainsi que l'état de la neige sont différents. Le carburateur et le rouage d'entraînement doivent être rajustés pour rencontrer ces exigences particulières. Consulter votre concessionnaire autorisé pour de plus amples informations sur le nécessaire de haute altitude.

▼ **ATTENTION** : Ne pas changer les gicleurs originaux lorsque le véhicule est employé à une altitude inférieure à 1200 m (4000 pi).

Système d'injection d'huile

État du filtre d'huile à injection

Vérifier l'état du filtre tous les mois. S'il est obstrué, le faire remplacer par votre concessionnaire autorisé.



▼ **ATTENTION** : Un filtre d'huile à injection obstrué causera une insuffisance d'huile vers le moteur et occasionnera par conséquent de graves dommages.

○ **REMARQUE** : Après toute période de remisage, il est très **important** de faire remplacer le filtre d'huile et de faire vérifier le débit de la pompe d'injection par votre **concessionnaire autorisé**.

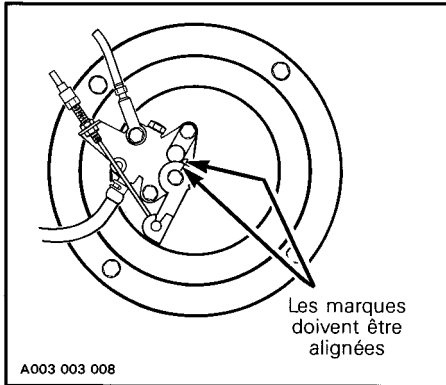
Réglage de la pompe à injection d'huile

Il est très important de régler la pompe avec précision. Tout retard à l'ouverture de la pompe peut entraîner de graves dommages au moteur.

POUR VÉRIFIER LE RÉGLAGE DE LA POMPE :

Éliminer tout le jeu du câble d'accélérateur en serrant la manette d'accélérateur jusqu'à ce qu'une faible résistance se fasse sentir et la maintenir dans cette position. Les marques de réglage de la pompe et du levier doivent être placées vis-à-vis l'une de l'autre. Sinon, consulter votre concessionnaire autorisé.

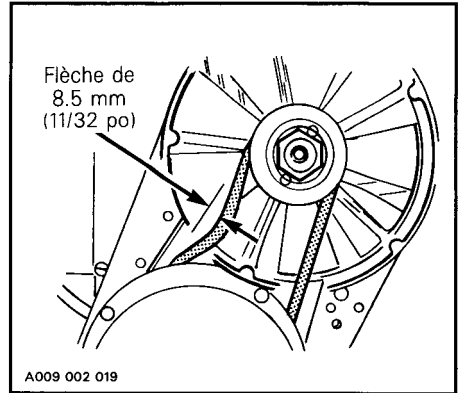
Le réglage de la pompe à injection d'huile devrait être effectué par votre **concessionnaire autorisé**.



▼ **ATTENTION** : Toujours effectuer le réglage du carburateur avant celui de la pompe à injection d'huile, et s'assurer que la vitesse de ralenti est de 1100-1300 tr/mn.

Courroie du ventilateur

Examiner la courroie et s'assurer qu'elle n'est pas fendillée ou usée de façon inégale, etc. La courroie devrait avoir une flèche de 8.5 mm (11/32 po).

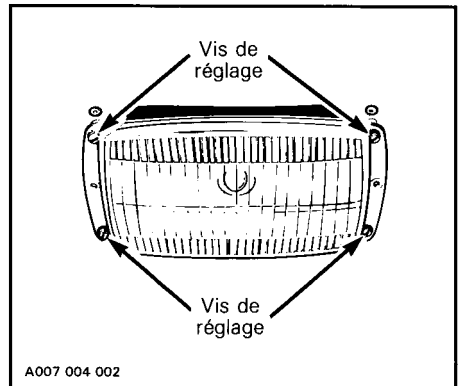


Si la courroie semble endommagée ou si la tension est inadéquate, consulter votre concessionnaire autorisé.

◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours réinstaller le protecteur de ventilateur.

Visée du faisceau de phare

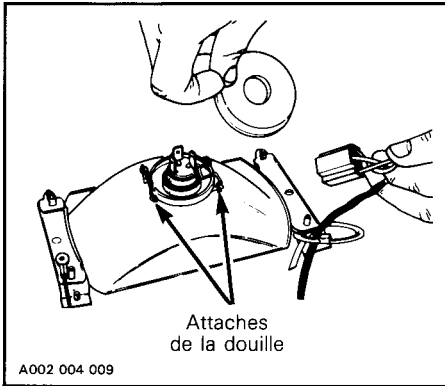
Pour effectuer le réglage, enlever les capuchons et serrer ou desserrer les quatre vis de réglage.



Remplacement des ampoules

Phare

Si l'ampoule du phare est grillée, faire basculer le capot. Débrancher le connecteur du phare. Enlever le capuchon protecteur, ouvrir les attaches de la douille et remplacer l'ampoule.



Feu arrière

Si le feu arrière est grillé, découvrir l'ampoule en enlevant la lentille de plastique rouge. Pour l'enlever, dévisser les deux vis.

◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours vérifier le fonctionnement de chaque feu après le remplacement des ampoules.

Faisceaux de fils, câbles et conduits

S'assurer qu'ils sont acheminés loin de toute pièce chauffante ou rotative et qu'ils sont bien retenus au moyen d'attaches, de passe-fils, etc.

Inspection générale

Vérifier les raccords et les autres éléments du circuit électrique. S'assurer qu'il n'y a aucun fil dénudé ou isolant défectueux. Examiner soigneusement le véhicule et resserrer tous les boulons, écrous ou raccords. Vérifier l'usure des skis et des lisses de ski.

◆ **AVERTISSEMENT** : Vérifier l'état des lisses, des skis et des ressorts à lame, les remplacer s'ils sont affaiblis. Si les lisses sont plus qu'à demi usées, les remplacer.

REMISAGE

C'est en été ou durant les longues périodes d'inutilisation qu'il devient important de bien remiser sa motoneige. Ce remisage consiste à vérifier et à remplacer les pièces manquantes, brisées ou usées, à les lubrifier et les traiter pour s'assurer qu'elles ne rouillent pas, à nettoyer les pièces telles le carburateur pour éviter toute accumulation de dépôts et formation de vernis à l'intérieur, et en général à préparer la motoneige pour qu'elle soit en parfait état lorsque viendra le temps de l'utiliser.

◆ **AVERTISSEMENT** : N'effectuer que les opérations décrites dans ce guide. Sauf indication contraire, le moteur doit être arrêté pour toute opération de lubrification et d'entretien. On recommande de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts dans ce guide.

Chenille

Vérifier si la chenille est usée, coupée, si des guides sont manquants ou si des tiges sont brisées, Effectuer tout remplacement nécessaire.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas rouler avec un véhicule dont la chenille est coupée, tordue ou endommagée.

Soulever l'arrière du véhicule et l'installer sur un support. Pendant la période de remisage, la chenille ne doit pas être en contact avec le sol.

○ **REMARQUE** : Tourner la chenille périodiquement (tous les 40 jours), et s'assurer que la tension n'est pas relâchée.

▼ **ATTENTION** : Pour éviter d'endommager la chenille, ne pas remiser le véhicule dans un endroit où la température dépasse 38°C (100°F).

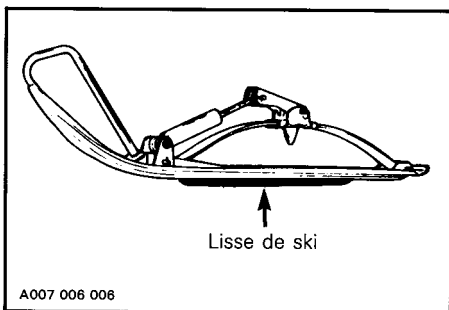
Suspension

Enlever toute trace de saleté ou de rouille. Graisser les roues de support au niveau des raccords de graissage (s'il y a lieu). Essuyer le surplus. Remplacer les glissières usées.

Skis et lisses

Nettoyer ou brosser toute trace de saleté ou de rouille au niveau des skis et des ressorts. Graisser les jambes de ski au niveau des raccords de graissage.

◆ **AVERTISSEMENT** : Vérifier l'état des skis, des lisses et des ressorts à lame, les remplacer s'ils sont affaiblis. Si les lisses sont plus qu'à demi-usées, les remplacer.



Commandes

Lubrifier les articulations du mécanisme de direction. Vérifier la solidité des boulons d'accouplement, des boulons de blocage, des bras de direction des barres d'accouplement, des joints à rotule, etc. Les resserrer au besoin. Huiler les articulations métalliques du frein.

◆ **AVERTISSEMENT : Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et/ou de frein ni leur gaine. Ne pas répandre d'huile sur les garnitures de frein.**

Enduire les raccords électriques et les interrupteurs d'une couche de graisse diélectrique à la silicone (N/P 413 7017 00). À défaut de graisse, utiliser de la vaseline.

Carter de chaîne

Vidanger le carter et le remplir comme il se doit avec de l'huile à carter de chaîne fraîche (N/P 413 8019 00 250 mL (9 oz)). Pour vider le carter, enlever son couvercle.

○ **REMARQUE :** La contenance en huile du carter de chaîne est d'environ 200 mL (7 oz).

Poulie motrice

Faire vérifier et nettoyer la poulie motrice par un concessionnaire autorisé au début de chaque saison.

Moteur

Afin d'empêcher toute formation de rouille pendant le remisage, lubrifier les pièces internes du moteur.

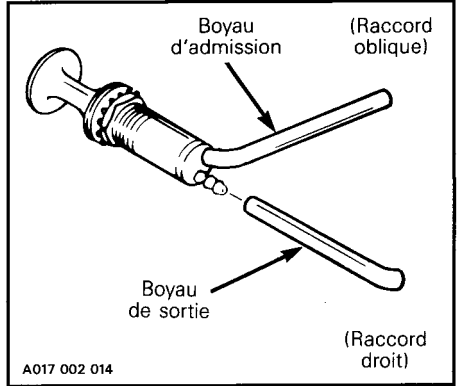
Pour effectuer les opérations de remisage, procéder comme suit :

1. Soulever l'arrière du véhicule et l'installer sur un support.

◆ **AVERTISSEMENT : S'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille. S'assurer que personne ne se trouve à proximité du véhicule.**

2. Démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il atteigne sa température de fonctionnement.
3. Arrêter le moteur.

4. Pour éviter que le carburant ne se perde, enfoncer au maximum le bouton de l'amorceur.
5. Débrancher le boyau de sortie de l'amorceur.



6. Insérer le boyau du contenant d'huile de remisage (N/P 496 0141 00) dans le boyau de sortie de l'amorceur.
7. Redémarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti.
8. Injecter l'huile de remisage dans le moteur jusqu'à ce qu'il s'étouffe ou qu'une quantité suffisante y soit entrée (environ 30 secondes).
9. Alors que le moteur est arrêté, enlever la bougie et verser environ 85 mL (3 oz imp.) d'huile Bombardier dans le cylindre.
10. Faire tourner deux ou trois tours lentement afin de lubrifier le cylindre.
11. Réinstaller la bougie et le boyau de sortie de l'amorceur.

Ne pas faire fonctionner le moteur pendant la période de remisage.

Poulie menée

Enlever le garde-poulie et la courroie d'entraînement. Ouvrir la poulie menée (tourner et pousser la demi-poulie coulissante).

Bien nettoyer l'arbre de la poulie menée. Appliquer une mince couche de graisse basse température sur l'arbre.

○ **REMARQUE** : Étendre la graisse sur toute la longueur de l'axe en faisant glisser la demi-poulie coulissante. Essuyer l'excédent en ayant soin de ne pas laisser de graisse sur les faces internes de la poulie.

Étrier de frein

Consulter votre concessionnaire autorisé .

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas lubrifier le câble d'accélérateur et /ou de frein, ni leur gaine.

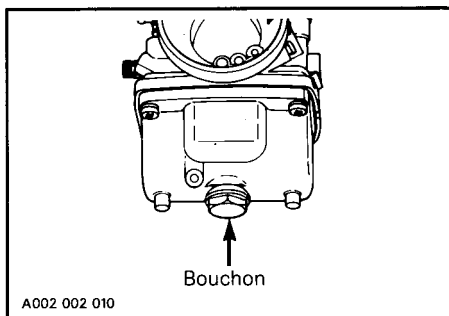
Réservoir de carburant et carburateur

Enlever le bouchon et vider le réservoir à l'aide d'un siphon.

◆ **AVERTISSEMENT** : Le carburant est un liquide inflammable et explosif. Toujours manipuler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes ou des étincelles.

Pour empêcher toute accumulation de dépôts, assécher complètement le carburateur avant le remisage.

Une fois le réservoir de carburant vidé, enlever le bouchon de vidange de la chambre du flotteur du carburateur. Vider le carburateur.



Remettre le bouchon.

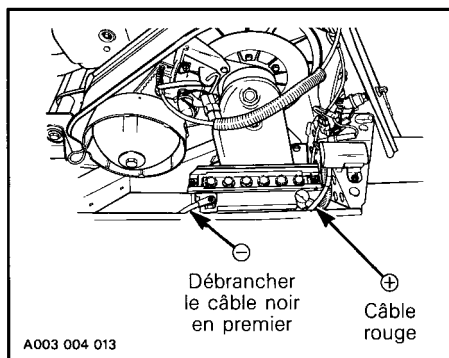
Vérifier toutes les conduites de carburant et les remplacer au besoin.

Batterie

(Démarrage électrique seulement)

1. Débrancher les câbles de la batterie et enlever le couvercle de retenue de la batterie.

▼ **ATTENTION** : Prendre garde de ne pas mettre la borne positive à la masse sur le châssis. Toujours débrancher la borne négative (câble noir) en premier lieu.



2. Retirer de l'orifice d'aération le tuyau d'aération de la batterie.
3. Soulever la batterie et la sortir.
4. En nettoyer l'extérieur et les bornes avec du bicarbonate de soude et de l'eau. Rincer soigneusement avec de l'eau propre.

▼ **ATTENTION** : Ne pas laisser le détersif pénétrer à l'intérieur de la batterie. Il pourrait dégrader l'électrolyte.

5. Vérifier le niveau de l'électrolyte. Remplir au besoin avec de l'eau distillée. Recharger la batterie à un taux maximal de 2.0 ampères.

▼ **ATTENTION** : Toujours retirer la batterie du véhicule avant de la charger, afin d'éviter que l'électrolyte ne se répande.

◆ **AVERTISSEMENT** : La batterie dégage des vapeurs explosives. La recharger dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer et tenir loin des flammes. Éviter que l'électrolyte ne vienne en contact avec la peau.

6. Enduire les raccords électriques et les interrupteurs d'une couche de graisse diélectrique à la silicone (N/P 413 7017 00). À défaut de graisse, utiliser de la vaseline.

7. Remiser la batterie dans un endroit sec et frais.

○ **REMARQUE** : Afin d'éviter que la batterie se décharge, la remiser sur une tablette de bois, à l'abri de l'humidité. Une batterie remisée doit être rechargée au moins à tous les 40 jours.

Châssis

Nettoyer soigneusement le véhicule avec un détersif doux.

▼ **ATTENTION** : Les pièces de plastique comme le réservoir de carburant, le pare-brise, les commandes, etc. peuvent être nettoyées au moyen de détersifs doux ou d'alcool isopropylique et au moyen d'un chiffon propre et doux. Ne jamais nettoyer les pièces de plastique avec un détersif fort, un produit de dégraissage, un diluant à peinture, de l'acétone, etc. Ne pas appliquer l'alcool isopropylique directement sur les décalcomanies.

Examiner le capot et consulter un concessionnaire autorisé pour effectuer les réparations nécessaires. Nettoyer le châssis.

Si la peinture d'une pièce métallique est éraflée, effectuer les retouches nécessaires. Vaporiser un enduit protecteur sur toutes les pièces métalliques. Cirer le capot et la partie peinte du châssis pour obtenir une meilleure protection.

○ **REMARQUE** : Ne cirer que les parties lustrées. Toujours recouvrir le véhicule d'une bâche pour la durée du remisage, de façon à le protéger de la poussière.

▼ **ATTENTION** : Si le véhicule est remisé à l'extérieur, le recouvrir d'une bâche opaque, sinon les finis, tels le plastique, la peinture, etc., seront avariés par les rayons ultra-violets du soleil ou par la saleté.

Courroie d'arrêt de la suspension

Remplacer la courroie tous les ans et/ou selon son état. Serrer l'écrou à :

Safari Citation/E : 7 N•m (62 lbf•po)

Tundra et Tundra LT : 9 N•m (80 lbf•po)

Inspection générale

Vérifier les raccords et les autres éléments du circuit électrique. S'assurer qu'il n'y a aucun fil dénudé ou isolant défectueux. Examiner soigneusement le véhicule et resserrer tous les boulons, écrous ou raccords.

○ **REMARQUE** : Enlever la courroie d'entraînement pour la durée du remisage.

PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

Pour vous simplifier la tâche, nous avons établi une liste des vérifications que vous ou votre concessionnaire autorisé effectuerez après la période de remisage.

IMPORTANT : Observer les recommandations des passages marqués "avertissement" et "attention" qui s'appliquent aux dispositifs ou aux mécanismes à vérifier. Remplacer les pièces défectueuses par des pièces d'origine Bombardier ou des équivalents approuvés.

VÉRIFICATIONS À EFFECTUER	Par le concessionnaire ●	Se référer à la page
	Par le propriétaire ○	
Changer la bougie*	○	30
Vérifier le niveau d'huile du carter de chaîne	○	24
Remplacer le filtre à carburant (situé à l'intérieur du réservoir de carburant)	○	37
Vérifier l'état, la tension et l'alignement de la chenille	○	33
Lubrifier la suspension	○	23
Vérifier et installer la courroie d'entraînement	○	27
Vérifier le fonctionnement du câble d'accélérateur	○	20
Vérifier le parallélisme des skis et l'usure des lisses de ski	●	34
Vérifier les joints d'étanchéité	○	—
Vérifier le câblage	○	39
Réinstaller la batterie (modèle à démarrage électrique)	○	42
Vérifier l'état du câble de démarrage	○	—
Vérifier la solidité de tous les boulons, écrous et attaches	○	43
Faire le plein de carburant	○	19
Remplacer le filtre d'huile à injection	●	Man. rép.
Remplir le réservoir d'huile à injection	○	19
Vérifier l'état et le fonctionnement du frein	○	29
Régler l'allumage	●	Man. rép.
Vérifier les poulies et les nettoyer, lubrifier la poulie menée	●	Man. rép.
Régler le carburateur	●	Man. rép.
Régler la pompe à injection d'huile	●	Man. rép.
Vérifier l'état et la tension de la courroie du ventilateur	●	Man. rép.
Lubrifier la roue à cliquet de l'étrier de frein	●	Man. rép.

○ ***REMARQUE** : Avant de changer la bougie, on recommande de démarrer le moteur afin de brûler l'huile de remisage en se servant de la vieille bougie.

▼ **ATTENTION** : Effectuer cette opération dans un endroit bien aéré.

INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

CONSTATATIONS	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
Le moteur tourne mais ne démarre pas	1. L'interrupteur d'allumage, l'interrupteur d'urgence ou le capuchon coupe-circuit est à la position ARRÊT	Placer tous les interrupteurs en position MARCHÉ.
	2. Le mélange n'est pas assez riche pour faire démarrer le moteur lorsqu'il est à froid	Vérifier le niveau du réservoir de carburant ainsi que la section de démarrage, afin de comprendre en quoi consiste l'amorceur.
	3. Moteur noyé. (Lorsque la bougie est enlevée, elle est humide)	Ne pas trop amorcer. Enlever la bougie humide et amener le commutateur d'allumage à la position ARRÊT. Faire tourner le moteur manuellement. Installer une bougie neuve. Faire démarrer le moteur de la façon habituelle. Si l'ennui persiste, voir votre concessionnaire autorisé.
	4. Le carburant ne parvient pas au moteur (lorsque la bougie est enlevée, elle est sèche)	Vérifier le niveau du réservoir de carburant, s'il y a lieu, ouvrir la soupape de coupure de carburant ; vérifier le filtre à carburant et le remplacer s'il est obstrué ; vérifier la qualité du carburant, les conduites d'impulsion ainsi que leurs raccords. Il y a eu un bris au niveau de la pompe à carburant ou du carburateur. Consulter votre concessionnaire autorisé.
	5. Bougie/allumage défectueux (aucune étincelle)	Vérifier si l'interrupteur d'urgence est à la position supérieure (MARCHÉ) et si le capuchon coupe-circuit est refermé sur son réceptacle. Voir si la bougie est encrassée ou défectueuse. Débrancher la bougie et la sortir. Brancher de nouveau le fil à la bougie et mettre celle-ci à la masse sur le moteur en prenant soin de la tenir éloignée de l'orifice . Mettre le moteur en marche et voir s'il y a des étincelles. Sinon, remplacer la bougie. Si l'ennui persiste, voir un concessionnaire autorisé.

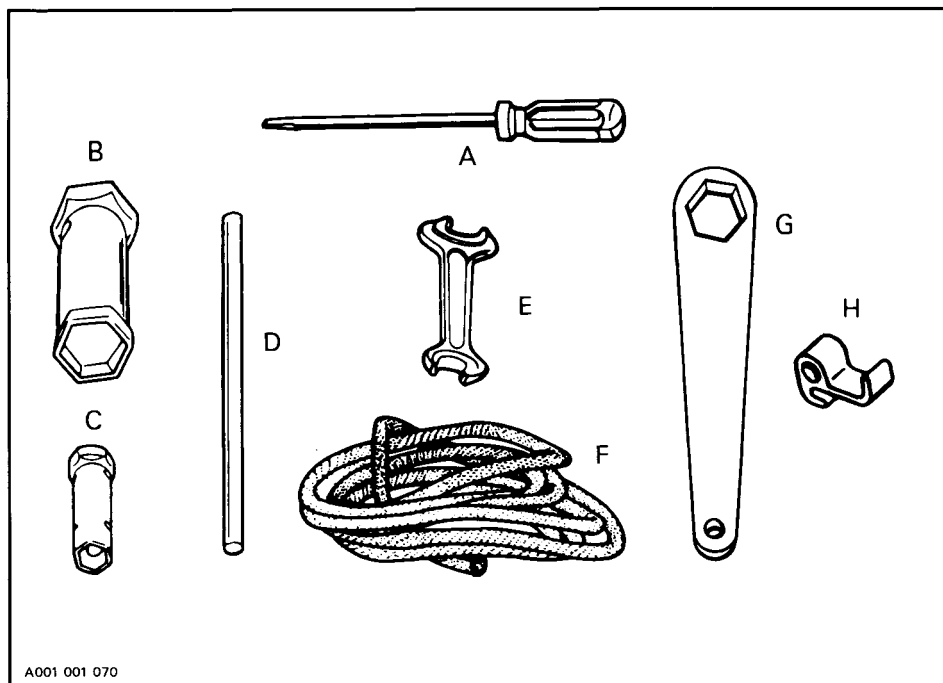
CONSTATATIONS	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
	6. Compression insuffisante du moteur	En tirant sur le démarreur à rappel, des "cycles" de résistance devraient se faire sentir chaque fois que les pistons franchissent le point mort haut. Si aucune résistance répétitive se fait sentir, c'est qu'il y a une importante perte au niveau de la compression. Consulter votre concessionnaire autorisé.
Le moteur manque d'accélération ou de puissance	1. Bougies encrassées ou défectueuses	Voir la cause no 5 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas".
	2. Le moteur manque de carburant	Voir la cause no 4 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas".
	3. Les réglages du carburateur	Voir un concessionnaire autorisé.
	4. Courroie d'entraînement trop usée	Si la courroie d'entraînement a perdu plus de 3 mm (1/8 po) de sa largeur originale, le véhicule offrira une moins bonne performance.
	5. La poulie motrice et la poulie menée doivent être révisées	Consulter votre concessionnaire autorisé.
	6. Le moteur surchauffe	Si c'est le cas, vérifier le niveau de liquide de refroidissement ; vérifier le bouchon à pression ; vérifier le thermostat. Vérifier s'il y a des poches d'air dans le système de refroidissement. Si c'est le cas, vérifier la courroie de ventilateur ainsi que sa tension ; nettoyer les ailettes de refroidissement du moteur ; si la surchauffe persiste, consulter votre concessionnaire autorisé.

CONSTATATIONS	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
Retour de flamme au carburateur	1. Bougie(s) défectueuse(s)	Voir la cause no 5 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas".
	2. Présence d'eau dans le carburant	Vider le système de carburant, le remplir de carburant propre.
	3. Le moteur surchauffe	Voir la cause no 6 de la section "Manque d'accélération ou de puissance du moteur".
	4. Mauvais réglage de l'allumage ou bris au niveau du système d'allumage	Consulter votre concessionnaire autorisé.
La motoneige ne peut atteindre sa vitesse maximum	1. Courroie d'entraînement	Voir la cause no 4 de la section "Manque d'accélération ou de puissance du moteur".
	2. Mauvais réglage de la chenille	Voir la section "Entretien" afin d'obtenir une tension et un alignement appropriés.
	3. Mauvais alignement des poulies	Consulter votre concessionnaire autorisé.
	4. Moteur	Voir les causes no 1, 2, 3 et 6 de la section "Manque d'accélération ou de puissance du moteur".

OUTILS

L'équipement standard de chaque motoneige neuve comprend une trousse d'outils : tournevis, clés, câble de démarrage d'urgence, etc.

Outils standard



A001 001 070

DESCRIPTION

- A. Tournevis
- B. Douille 10/13 mm
- C. Clé ouverte 10/13 mm
- D. Poignée de douille
- E. Câble de démarrage d'urgence
- F. Douille 21/26 mm
- G. Clé hexagonale (blocs de réglage)
- H. Pince de démarrage d'urgence

NUMÉROS DE PIÈCES

- 414 6424 00
- 414 6426 00
- 414 6428 00
- 414 6427 00
- 414 5001 00
- 414 6425 00
- 529 0024 00
- 420 8523 40

FICHE TECHNIQUE

	SAFARI CITATION	SAFARI CITATION E
MOTEUR		
Type	253	253
Nombre de cylindres	1	1
Alésage	72 mm (2.835")	72 mm (2.835")
Course	61 mm (2.402")	61 mm (2.402")
Cylindrée	248.4 cm ³ (15.16 po ³)	248.4 cm ³ (15.16 po ³)
Taux de compression (corrigé)	6.25:1	6.25:1
Régime de puissance maximale*	7000 tr/mn	7000 tr/mn
Carburateur	Mikuni, venturi variable à flotteur	
Réglage du carburateur :		
— vis de contrôle d'air	1 tour	1 tour
— ralenti	1100 - 1300 tr/mn	1100 - 1300 tr/mn
Flèche de la courroie du ventilateur	8.5 mm (11/32")	8.5 mm (11/32")
Couples de serrage :		
— écrous du cylindre au carter	M8 : 26 N•m (19 lbf•pi)	M8 : 26 N•m (19 lbf•pi)
— vis du carter	M6 : 9 N•m (7 lbf•pi)	M6 : 9 N•m (7 lbf•pi)
— écrou du volant-moteur	85 N•m (63 lbf•pi)	85 N•m (63 lbf•pi)
— écrou du ventilateur	60 N•m (44 lbf•pi)	60 N•m (44 lbf•pi)
— écrous ou vis du carter/du support de moteur	21 N•m (15 lbf•pi)	21 N•m (15 lbf•pi)
— boulons du démarreur électrique	S.O.	M5 : 3.3 N•m (29 lbf•po)
CHÂSSIS		
Longueur hors-tout	242 cm (95.3")	242 cm (95.3")
Largeur hors-tout	84.5 cm (33.3")	84.5 cm (33.3")
Hauteur hors-tout	111 cm (43.7")	111 cm (43.7")
Écartement des skis (centre en centre)	72.5 cm (28.5")	72.5 cm (28.5")
Parallélisme des skis (divergence)	3 mm (1/8")	3 mm (1/8")
Couple de serrage :		
— boulon jambe de ski/bras de direction	50 N•m (37 lbf•pi)	50 N•m (37 lbf•pi)
— boulon guidon/colonne de direction	26 N•m (19 lbf•pi)	26 N•m (19 lbf•pi)
Poids	141 kg (311 lb)	149 kg (328 lb)
Surface portante	4748 cm ² (736 po ²)	4748 cm ² (736 po ²)
Pression au sol	2.96 kPa (.421 lb/po ²)	3.08 kPa (.447 lb/po ²)

*Le régime de puissance maximale est applicable lorsque le moteur est en place sur le véhicule. Il peut varier dans certains cas, Bombardier Inc. se réserve le droit de le modifier sans aucune obligation.

S.O. : Sans objet

SAFARI CITATION**SAFARI CITATION E****ROUAGE
D'ENTRAÎNEMENT**

Chenille :

- largeur	38.1 cm (15'')	38.1 cm (15'')
- longueur	260 cm (102'')	260 cm (102'')
- tension	13 mm (1/2'') entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille.	
- alignement	Distance égale entre les bords des guides de chenille et les glissières	

Rapport d'engrenages

15/27

15/27

Courroie d'entraînement :

- numéro	414 5234 00	414 5234 00
- largeur max.	33.3 mm (1-5/16'')	33.3 mm (1-5/16'')
- largeur min.	30 mm (1-3/16'')	30 mm (1-3/16'')
Contenance du carter de chaîne	200 mL (7 oz)	200 mL (7 oz)

CIRCUIT ÉLECTRIQUE

Éclairage (puissance)

160 W

160 W

Ampoule :

- phare	60/60 W	60/60 W
- arrière/arrêt	5/21 W	5/21 W

Fusible :

- solénoïde du démarreur	S.O.	30 A
--------------------------	------	------

Bougie :

- type	NGK BR9ES	NGK BR9ES
- écartement	0.45 mm (.018'')	0.45 mm (.018'')

Réglage de l'allumage :

- marque de réglage (AvPMH)	1.88 mm (.074'') (18°)	1.88 mm (.074'') (18°)
- réglage à la lampe stroboscopique	6000 tr/mn	6000 tr/mn

CARBURANT

Type d'essence

Ordinaire avec ou sans plomb

Contenance du réservoir :

- SI	26 L	26 L
- Imp.	5.7 gal	5.7 gal
- É.-U.	6.9 gal	6.9 gal

Type de lubrification

Système d'injection d'huile

Type d'huile :

Huile à injection pour motoneiges Bombardier

- SI	1.5 L	1.5 L
- Imp.	5.3 oz	5.3 oz
- É.-U.	5.1 oz	5.1 oz

FREIN

Type

À disque autoréglable

Épaisseur minimale des garnitures

Lorsque seulement 1 mm (1/32'') de la plaquette fixe dépasse de l'étrier.

Réglage de la manette

Distance d'au moins 13 mm (1/2'') entre la manette et la poignée du guidon lorsque le frein est appliqué à fond.

Bombardier Inc. se réserve le droit d'effectuer des changements dans le dessin et les caractéristiques de ses véhicules, et/ou d'y effectuer des apports ou des améliorations, sans s'engager pour autant d'aucune façon à effectuer lesdites modifications sur les véhicules déjà fabriqués.

S.O. : Sans objet

	TUNDRA		TUNDRA LT	
MOTEUR				
Type	253		253	
Nombre de cylindres	1		1	
Alésage	72 mm	(2.835'')	72 mm	(2.835'')
Course	61 mm	(2.402'')	61 mm	(2.402'')
Cylindrée	248.4 cm ³	(15.16 po ³)	248.4 cm ³	(15.16 po ³)
Taux de compression (corrigé)	6.25:1		6.25:1	
Régime de puissance maximale*	7000 tr/mn		7000 tr/mn	
Type de carburateur	Mikuni, venturi variable, à flotteur			
Réglage du carburateur :				
– vis de contrôle d'air	1 tour		1 tour	
– ralenti	1100 - 1300		1100 - 1300 tr/mn	
Flèche de la courroie du ventilateur	8.5 mm (11/32'')		8.5 mm (11/32'')	
Couples de serrage :				
– écrous du cylindre au carter	M8 : 26 N•m (19 lbf•pi)		M8 : 26 N•m (19 lbf•pi)	
– vis du carter	M6 : 9 N•m (7 lbf•pi)		M6 : 9 N•m (7 lbf•pi)	
– écrou du volant-moteur	85 N•m (63 lbf•pi)		85 N•m (63 lbf•pi)	
– écrou du ventilateur	60 N•m (44 lbf•pi)		60 N•m (44 lbf•pi)	
– écrou du carter/du support du moteur	21 N•m (15 lbf•pi)		21 N•m (15 lbf•pi)	
– boulons du démarreur électrique	S.O.		S.O.	
CHÂSSIS				
Longueur hors-tout	272 cm	(107.1'')	287 cm	(113'')
Largeur hors-tout	84.5 cm	(33.3'')	84.5 cm	(33.3'')
Hauteur hors-tout	111 cm	(43.7'')	111 cm	(43.7'')
Écartement des skis (centre en centre)	72.5 cm	(28.5'')	72.5 cm	(28.5'')
Parallélisme des skis (divergence)	3 mm	(1/8'')	3 mm	(1/8'')
Couple de serrage :				
– boulon jambe de ski/bras de direction	50 N•m	(37 lbf•pi)	50 N•m	(37 lbf•pi)
– boulon guidon/colonne de direction	26 N•m	(19 lbf•pi)	26 N•m	(19 lbf•pi)
Poids	149 kg	(328 lb)	163 kg	(358 lb)
Surface portante	6602.8 cm ²	(1023 po ²)	7579 cm ²	(1175 po ²)
Pression au sol	2.25 kPa	(.321 lb/po ²)	2.14 kPa	(.306 lb/po ²)

*Le régime de puissance maximale est applicable lorsque le moteur est en place sur le véhicule. Il peut varier dans certains cas, Bombardier Inc. se réserve le droit de le modifier sans aucune obligation.

S.O. : Sans objet

	TUNDRA		TUNDRA LT	
ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT				
Chenille :				
– largeur	38.1 cm	(15'')	38.1 cm	(15'')
– longueur	315 cm	(124'')	353 cm	(139'')
– tension	13 mm (1/2'') entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille.			
– alignement	Distance égale entre les bords des guides de chenille et les glissières			
Rapport d'engrenages	12/27		12/27	
Courroie d'entraînement :				
– numéro	414 5234 00		414 5234 00	
– largeur max.	33.3 mm	(1-5/16'')	33.3 mm	(1-5/16'')
– largeur min.	30 mm	(1-3/16'')	30 mm	(1-3/16'')
Contenance du carter de chaîne	200 mL (7 oz)		200 mL (7 oz)	
CIRCUIT ÉLECTRIQUE				
Éclairage (puissance)	160 W		160 W	
Ampoule :				
– phare	60/60 W		60/60 W	
– arrière/arrêt	5/21 W		5/21 W	
Fusible :				
– solénoïde du démarreur	S.O.		S.O.	
Bougie :				
– type	NGK BR9ES		NGK BR9ES	
– écartement	0.45 mm	(.018'')	0.45 mm	(.018'')
Réglage de l'allumage :				
– marque de réglage (AvPMH)	1.88 mm (.074'')		1.88 mm (.074'')	
– réglage à la lampe stroboscopique	6000 tr/mn		6000 tr/mn	
CARBURANT				
Type d'essence	Ordinaire avec ou sans plomb			
Contenance du réservoir :				
– SI	26	L	26	L
– Imp.	5.7	gal	5.7	gal
– É.-U.	6.9	gal	6.9	gal
Type de lubrification	Système d'injection d'huile			
Type d'huile :	Huile à injection pour moteurs Bombardier			
– SI	1.5	L	1.5	L
– Imp.	5.3	oz	5.3	oz
– É.-U.	5.1	oz	5.1	oz
FREIN				
Type	À disque autoréglable			
Épaisseur minimale des garnitures	Lorsque seulement 1 mm (1/32'') de la plaquette fixe dépasse de l'étrier.			
Réglage de la manette	Distance d'au moins 13 mm (1/2'') entre la manette et la poignée du guidon lorsque le frein est appliqué à fond.			

Bombardier Inc. se réserve le droit d'effectuer des changements dans le dessin et les caractéristiques de ses véhicules, et/ou d'y effectuer des apports ou des améliorations, sans s'engager pour autant d'aucune façon à effectuer lesdites modifications sur les véhicules déjà fabriqués.

S.O. : Sans objet

UNITÉS DE BASE

DESCRIPTION	UNITÉ	SYMBOLE
longueur	mètre	m
masse	kilogramme	kg
force	Newton	N
liquide	litre	L
température	Celsius	°C
pression	kilopascal	kPa
couple de serrage	Newton mètre	N•m
vitesse	kilomètre par heure	km/h

PRÉFIXES

PRÉFIXE	SYMBOLE	SIGNIFICATION	VALEUR
kilo	k	mille	1000
centi	c	un centième	0.01
milli	m	un millième	0.001
micro	μ	un millionième	0.000001

FACTEURS DE CONVERSION

POUR CONVERTIR	EN †	MULTIPLIER PAR
po	mm	25.4
po	cm	2.54
po ²	cm ²	6.45
po ³	cm ³	16.39
pi	m	0.3
oz	g	28.35
lb	kg	0.45
lbf	N	4.4
lbf•po	N•m	0.11
lbf•pi	N•m	1.36
lbf•pi	lbf•po	12
lbf/po ²	kPa	6.89
oz imp.	oz É.-U.	0.96
oz imp.	mL	28.41
gal imp.	gal É.-U.	1.2
gal imp.	L	4.55
oz É.-U.	mL	29.57
gal É.-U.	L	3.79
mi/h	km/h	1.61
Fahrenheit	Celsius	(°F - 32) ÷ 1.8
Celsius	Fahrenheit	(°C × 1.8) + 32

*Le système international d'unités a pour abréviation "SI" dans toutes les langues.

†Pour inverser les conversions, diviser par le facteur donné. Par exemple, pour convertir les millimètres en pouces, diviser par 25.4.

NOTE _____

